



N°288
FÉVRIER 2005

Montpellier

Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Les kiosques refleurissent sur la Comédie

Ouverts depuis le 10 décembre,
ils participent à la dynamisation
économique du centre ville

Contrat Educatif Local :
une priorité pour
la réussite scolaire

Pages 8 et 9

Sécurité : la ville
renforce ses dispositifs

Dossier pages 11 à 14

Plan Local d'Urbanisme :
un document pour l'avenir

Pages 16 et 17

**Solidarité
avec les sinistrés
du raz de marée
en Asie
du Sud-Est**

Le 26 décembre dernier, une catastrophe naturelle s'abattait sur l'Asie du Sud-Est. Deux jours après le raz de marée, devant un bilan qui ne cessait de s'alourdir au fil des heures, Hélène MANDROUX, maire de la Ville et le Conseil municipal ont souhaité s'associer à l'action de solidarité internationale.

Ainsi dès le 28 décembre, la Ville de Montpellier, en liaison avec le Centre communal d'action sociale, a ouvert un compte afin que les personnes désireuses d'aider les sinistrés d'Asie puissent y déposer leurs dons. Les chèques sont à libeller à l'ordre du Trésor Public - sinistrés d'Asie et à envoyer au CCAS - 125, rue Thermidor BP 9511 - 34045 Montpellier cedex 1. Le 21 janvier, le CCAS comptabilisait une quarantaine de dons d'un montant avoisinant les 2000 euros. Des urnes sont aussi disposées dans les Maisons pour tous de la Ville.

Le 3 janvier, trois minutes de silence étaient observées dans le hall de l'Hôtel de Ville et les drapeaux mis en berne.

Un registre de condoléances publiques a été mis à disposition de la population à la Maison des relations internationales située dans l'Hôtel Sully sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle.

Et c'est en qualité de président du CHU de Montpellier, qu'Hélène MANDROUX, maire de la Ville a proposé au conseil d'administration du centre hospitalier régional de mettre en place les bases d'une coopération étroite avec un des établissements hospitaliers en Asie du Sud-Est.

Par ailleurs, une dotation de 225 000 euros votée en Conseil municipal du 1^{er} février a été versée à la Croix-Rouge, le chèque a été remis à l'organisme non gouvernemental le 2 février dernier. Ce don de la Ville est destiné à financer diverses missions sur l'ensemble du territoire touché par la catastrophe. Les priorités étant de rendre l'eau potable, de créer des dispensaires, de reconstruire les écoles, et d'apporter un soutien auprès des particuliers sous la forme de projets... La Croix Rouge est installée sur le long terme sur cette zone du globe. Pour le président de la délégation locale de la Croix Rouge, Charles KHOURY, "4 ans au moins seront nécessaires et peut-être plus."

Une halle de fleuristes sur la Comédie

Inaugurés le jour de la Saint-Valentin à 12h, les nouveaux kiosques des fleuristes offrent aujourd'hui un outil de travail esthétique, adapté aux contraintes du métier.



Une structure commerciale dynamique au centre-ville.

sionnels, pour offrir un espace ergonomique et esthétique. Etagères, bacs à eau, plans de travail, auvents, protection solaire, locaux techniques... ont été dessinés et réalisés sur mesure.

Pour Laurent qui tient un étal avec son épouse Corinne, "ce nouvel aménagement a permis d'optimiser l'espace tout en respectant le côté esthétique de la place. Ça nous donne envie d'être une vitrine de la Comédie et le fait d'avoir avancé les kiosques de 100 m par rapport à leur installation précédente, nous amène un plus, en terme de vente. Nous avons une meilleure lisibilité de la part de la clientèle et des simples passants. Je salue le travail de Gabrielle DELONCLE, adjointe déléguée au commerce, qui a beaucoup travaillé sur ce projet. Nous sommes accueillis en tant que concessionnaires dans une structure de halle et marché".

Les six fleuristes de l'Esplanade sont concurrents, mais néanmoins amis. Ils travaillent en bonne intelligence, "chacun d'entre nous a une spécificité, ce qui permet de nous distinguer dans l'offre que nous proposons aux clients. Il y en a qui sont spécialisés dans les plantes, d'autres dans les bouquets ronds ou encore dans les fleurs à tige... Tous les goûts sont représentés pour toutes les bourses." Les kiosques sont ouverts 7 jours sur 7, en semaine de 7h30 à 20h et le dimanche de 8h à 13h.



Le 10 décembre, vite, il faut tout installer, le marché de Noël ouvre le lendemain et il faut être prêt.



Des fleuristes heureux d'exercer un si beau métier.

HÉLÈNE MANDROUX, MAIRE DE MONTPELLIER :

"Construisons ensemble !"

Dès le 26 décembre, la Ville de Montpellier s'est mobilisée en faveur des victimes de la catastrophe en Asie du Sud-Est. Quel sera l'aide apportée ?

A Montpellier, de nombreuses initiatives qui expriment la solidarité de chacune et de chacun avec les victimes ont été initiées. Nous avons décidé de nous associer à cet mobilisation en proposant le versement d'une subvention de 225 000 € votée au Conseil municipal du 1^{er} février et en ouvrant dès le 28 décembre un compte où chaque habitant peut déposer ses dons. La totalité sera versée à la Croix Rouge. Si l'urgence aujourd'hui reste à la mobilisation des fonds, il s'agira dans un deuxième temps d'accompagner la reconstruction. En tant que présidente du CHU de Montpellier, j'ai proposé au conseil d'administration de mettre en place les bases d'une coopération étroite avec un des établissements hospitaliers en Asie du Sud-Est.

Les premières estimations du recensement de la population de Montpellier marquent une belle progression. Quel est votre sentiment ?

Notre ville compte désormais 244 700 habitants, soit une augmentation de presque 4000 habitants par an depuis 1999. Montpellier confirme ainsi sa place de la 8^e ville de France. C'est le résultat d'une politique publique volontariste et d'une grande implication des forces vives de notre ville pour imaginer, créer et faire connaître Montpellier. C'est pour moi l'occasion de les remercier. Ce recensement est également riche d'enseignements. Nous devons poursuivre et intensifier nos efforts en matière de logements. La progression de chantiers ouverts prouve notre capacité à anticiper. En 2004, on a enregistré une augmentation de 59% de logements commencés, soit 274 294 m² de SHON (Surface Hors Œuvre Nette). Le Plan Local d'Urbanisme, document fondamental pour l'avenir de notre ville intègre déjà ces nouvelles données. Par ailleurs, sur les 60 000 étudiants comptabilisés sur la ville, il y en a au moins 20 000 qui vivent de manière permanente à Montpellier et cette information est aussi à prendre en compte. Ce recensement est donc une bonne nouvelle qui confirme notre développement et nos choix pour maîtriser et maintenir un niveau d'équipement public proportionnel.

Montpellier Notre Ville consacre ce mois-ci, son dossier à la sécurité.

Oui, j'ai déjà exprimé à plusieurs reprises l'importance que représente pour moi la sécurité des biens et des personnes et la part consacrée à ce secteur dans le budget 2005 de la ville traduit parfaitement notre action. Le "vivre ensemble" auquel je suis particulièrement attachée passe aussi par le respect de règles communes. Si je me félicite de l'arrivée de la police nationale sur la Comédie, je regrette néanmoins le nombre très nettement insuffisant d'agents de police nationale à Montpellier. Je reste mobilisée pour que leur nombre augmente mais seul l'Etat détient la solution. En ce qui concerne les missions de la ville, j'ai souhaité que nous participions avec la Police municipale, dans son champ de compétences, au renforcement des moyens de sé-

curisation. Un effort permanent est fait pour renforcer la présence des policiers municipaux sur le terrain avec une réorganisation des horaires et la création d'une brigade d'intervention de soir et de nuit. 20 policiers supplémentaires ont été recrutés. Le respect de tous passe aussi, au quotidien, par le respect des règles de stationnement, l'action des agents de surveillance de la voie publique est essentielle.

Les vœux ont été pour vous l'occasion de réaffirmer un message clair "construisons ensemble" !

Face à un gouvernement qui démolit ce que nous avons mis plusieurs décennies à construire, je réaffirme pour la Ville de Montpellier, mon objectif : "construisons ensemble". Chaque acquis social est remis en cause : les retraites, la réduction du temps de travail, l'éducation, la recherche et aujourd'hui l'égalité devant la maladie. Au moment où notre pays a le plus besoin de solidarité, au moment où les Français par leur générosité font vivre tout un tissu associatif déterminant dans la lutte contre la précarité, le gouvernement a supprimé les dispositifs d'emplois jeunes,

les CES et les CEC qui permettaient à tant d'associations de fonctionner, grossissant ainsi la liste des demandeurs d'emplois. Sur l'organisation du territoire, au lieu de renforcer l'esprit de ce que François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre avaient élaboré avec les lois de décentralisation de 1982, le Premier Ministre le trahit et présente un vaste projet de désengagement de l'Etat. Comment admettre qu'un élu de la République sur des intérêts partisans aille à l'encontre de l'intérêt général en portant atteinte à l'intercommunalité ? Comment admettre que ce gouvernement jette au fossé la politique de transport en commun des grandes villes de France et qu'il remette en cause les engagements prétables de l'Etat à soutenir le tramway de Montpellier et de son agglomération ? Face à ce gouvernement, nous devons construire ensemble car Montpellier est la ville du "vivre ensemble". Construire la mixité, la rencontre, l'accès aux équipements publics de proximité, aux animations, aux activités de loisirs et d'échanges. Vivre ensemble, c'est aussi la citoyenneté et la participation aux débats. A ce sujet, j'ai décidé d'organiser à l'automne des Assises de la citoyenneté avec la participation des Conseils de quartier. Elles seront une étape supplémentaire de la démocratie de proximité.

Quels seront les autres événements marquants de cette année 2005 ?

Tout d'abord, deux manifestations internationales qui nous permettront de confirmer et d'afficher l'ouverture de notre ville sur le monde : la première biennale d'art contemporain chinois de juin à septembre et les 50 ans de notre jumelage avec Louisvile. D'autres moments forts viendront ponctuer cette année. En avril, je souhaite que soit célébré le 60^e anniversaire du vote des femmes. Le 9 décembre 2005, nous manifesterons notre attachement à la laïcité et Montpellier commémorera 100 ans jour pour jour après son adoption, la loi de séparation des églises et de l'Etat.



MONTPELLIER en images

5 janvier :
Hélène MANDROUX,
maire de Montpellier
présente pour la
première fois en
qualité de premier
magistrat de la Ville,
ses vœux à la
population lors
d'une cérémonie
au Corum.



Hélène MANDROUX, maire de la Ville entourée (de g. à d.) du bâtonnier Bernard FABRE adjoint aux Relations Internationales, de Jean-Louis ROUMEGAS, adjoint à l'Environnement, Michel GUBAL, premier adjoint au maire et Louis POUGET, adjoint à la Voie.



8 janvier :
Une quinzaine de personnes sont accueillies au sein de la Baronne de Caravettes à la salle Pétrarque. Parmi les nouveaux barons et baronnes intronisés par Philippe SAUREL, premier consul de la Baronne et adjoint au maire, on comptait Sophie BONIFACE-PASCAL adjointe déléguée à Montpellier-Centre.

10 janvier :
71 conseillers municipaux enfants, élus en novembre dernier, sont investis dans leur mandat en assemblée plénière pour un premier engagement citoyen.



13 janvier :
Les élèves d'une des plus anciennes écoles de la ville, aujourd'hui groupe scolaire Pasteur-Lamartine, inaugurent leurs locaux rénovés en compagnie de Christophe MORALES, adjoint à l'enseignement et de Marie-Christine CHAZE, conseillère municipale et vice-présidente de l'Agglomération. Des travaux d'un coût global de 475 000 € financés à plus de 97% par la Ville.



14 janvier :
Hélène MANDROUX, premier magistrat de la Ville et Michel GUBAL, premier adjoint au maire, assistés à l'audience solennelle du Tribunal de Grande Instance de Montpellier.



Du 15 janvier au 17 janvier :
Les cimaises de l'opéra-palais des congrès accueillent 226 toiles de 120 peintres montpelliérains amateurs, pour l'edition 2005 du "Corum des Peintres".



15 janvier :
Deux associations, Attac et l'association pour le développement des soins palliatifs se voient remettre les clés de leurs nouveaux locaux mis à disposition par la Ville, situés 48, rue Lakanal. Ils sont inaugurés en présence de Philippe SAUREL, de Louis POUGET, de Christiane FOURTEAU et de Maryse RUBAN, adjoints au maire.



Du 12 au 17 janvier :
Les membres des clubs de l'Age d'Or et des associations de seniors étaient conviés aux repas de la nouvelle année, par l'antenne Age d'Or du CCAS de la Ville. Chaque repas fut agrémenté d'une revue cabaret haute en couleurs puis d'un bal.



14 janvier :
Hélène MANDROUX, maire de la Ville, mais aussi médecin généraliste, ouvre le 6e Congrès national de la médecine générale du XXIe siècle qui réunit quelque 400 congressistes au Corum.



Une pensée émue, un mot d'espoir, un message de soutien ! Un cahier de signatures est installé dans le hall de l'Hôtel de Ville à l'attention de la journaliste Florence AUBENAS et de son chauffeur Hussein Hanoun AL-SAADY pris en otage en Irak dans l'exercice de leurs professions.

UN SALON DE LA SANTÉ, DU SPORT ET DE L'AVEUTURE LES 5 ET 6 MARS

Le public est attendu les 5 et 6 mars 2005 au Corum à Montpellier pour ce rendez-vous unique qui permet la rencontre de médecins, des "conquéranants de l'extrême" et de sportifs de haut niveau. Pendant deux jours, des aventuriers de l'extrême seront présents. Des films, des débats, des témoignages, des rencontres d'exception avec notamment : **Raphaëla LE GOUVELLO et sa traversée de l'Atlantique sur sa planche à voile, Stéphane LEVIN et son séjour expérimental de 6 mois dans la nuit polaire, Michel FOURNIER, le parachutiste au fabuleux saut stratosphérique, Janot LAMBERTON, le glacionaute du Groënland, découvreur du Tardigrade, ainsi que des champions de sports de différentes disciplines.** Découvrir une pratique sportive, trouver une destination de rêve, suivre les démonstrations sportives, rechercher des informations pratiques pour une meilleure hygiène de vie, obtenir une consultation-conseil de médecins ou pratiquants du sport et de l'Aventure, se livrer à sa propre évaluation de sa forme...voilà ce que réserve le Salon "Nutrition Santé, Sport Aventure".
Contact : 04 67 61 67 61

Les premiers rails apparaissent

Le mois de février est un mois symbolique pour l'avancée de la ligne 2 du tram, les premiers rails sont posés dans différents points de la ville.

Une inauguration de la première soudure des rails est programmée le 15 février à 11 heures. Elle se déroulera aux abords de l'avenue de la Justice et de la rue Montasinos. D'autres rails apparaîtront simultanément dans les quartiers de la ville, à la Croix d'Argent sur l'avenue du Colonel-Pavelet et au centre sur la rue Catalan.

D'importants travaux de déviation de réseaux se poursuivent toujours à la Croix-d'Argent sur le boulevard Pedro de Luna et l'avenue Villeneuve-Angoulême. Dans le



La maquette du nouveau pont sur le Lez qui reliera Montpellier à la commune de Castelnaud-Lez.

même quartier, la dépose complète du pont à l'intersection de l'avenue Dubout et de l'avenue de la Liberté est terminée, les travaux vont pouvoir commencer.

Au centre, la construction du Viaduc avancé et l'ancienne gare routière et le parking attendant sont désormais complètement démolis, y compris la rampe d'accès. On peut déjà se faire une idée de la configuration des environs de la gare et de la perspective future. Les travaux de reconstruction du pont de Sète vont pouvoir commencer, ce qui va entraîner des ralentissements de la circulation qui ne se fera plus que sur deux fois une voie, sur la partie nord dans un premier temps.

Dans le quartier Hôpitaux-Facultés, les travaux de construction d'un ouvrage d'art insubmersible qui enjambera le Lez ont commencé. Ce pont sera construit à côté de la passerelle submersible qui ne sera détruite qu'une fois le nouvel ouvrage achevé. Ce dernier accueillera la ligne 2 du tram, ainsi que la circulation automobile. En attendant la fin des travaux, le pont submersible est désormais interdit à toute circulation et un itinéraire de déviation a été mis en place.



Le parking des gares démolé laisse une belle perspective qui accueillera la ligne 2 du Tram.

ESPACE INFO TRAM

Depuis le 31 janvier, l'Espace Info Tram situé à la Maison de la démocratie, 16 rue de la République, modifie ses horaires pour mieux s'adapter aux attentes du public. L'espace sera ouvert désormais du lundi au vendredi de 13h à 18h.



Un nouveau visage pour la rue du Pont de Lattes

Les travaux de la ligne 2 du tram vont donner un nouveau visage à la rue du Pont de Lattes. Fini les voitures garées qui cachent les commerces et les panneaux publicitaires et masquent la vue, place sera faite aux piétons et aux voies du tram qui descendront du pont de Lattes vers le boulevard de Strasbourg. Pour des raisons techniques, la partie haute de rue sera nivelée. Une dénivellation de 80 centimètres sur une cinquantaine de mètres sera créée sur la partie droite de la rue en descendant, tandis que la partie gauche restera à son niveau actuel légèrement en contrebas par rapport aux voies du tram sur cette courte distance. Le trottoir de 1,80 m permettra un bon dégagement vis-à-vis des commerces du haut de la rue.



Des enfants élus pour construire leur ville

Réunis en séance plénière, ils ont rencontré leurs homologues adultes.



Cette séance a eu lieu en présence de Madame le maire et de nombreux adjoints au maire : Serge FLEURENCE, Louis POUGET, Christophe MORALES, Sophie BONIFACE-PASCAL, Andrée WEILL, Maryse RUBAN et Marylise BLANC.

C'est en présence de madame le maire et de plusieurs adjoints que les enfants ont inauguré leurs mandats. Durant un an, ils vont devoir mettre en place les projets sur lesquels ils ont été élus au mois de novembre dernier. Cette année, les classes de CM2 de douze écoles élémentaires de la ville ont participé à cette élec-

provenance de l'argent utilisé par la municipalité. De son côté, Selma voulait savoir si les projets imaginés étaient faciles à réaliser. Dans une ambiance un peu agitée, le maire a répondu avec franchise et bonne humeur à ses petits "collègues" avant de leur souhaiter de mener à bien tous les projets au cours de leurs mandats.

mis à leur disposition et ils doivent également gérer tous ensemble le budget alloué spécialement par la Ville. De retour dans leurs classes, les conseillers s'engagent à informer leurs camarades des avancées et réalisations des projets.

UNE MULTITUDE DE PROJETS

Les projets sont très variés et témoignent des préoccupations quotidiennes des enfants. Pour beaucoup, il s'agit d'organiser des rencontres sportives inter-écoles ou des sorties culturelles. Il s'agit aussi d'améliorer les abords des écoles (sécurisation, éclairage), de développer les pistes cyclables ou le tri sélectif. De nombreuses écoles ont émis le vœu d'initier des actions envers les associations s'occupant des personnes âgées et des handicapés. Une autre idée est également revenue souvent, celle de sensibiliser aux dangers du tabagisme passif. Au cours du débat qui a suivi la présentation du budget, les enfants ont questionné le maire et ses adjoints sur un nombre important de sujets : Colin s'interrogeait sur la

DES RÉUNIONS TOUS LES 15 JOURS

Depuis 1993, la Ville a décidé d'initier les enfants à la citoyenneté active, en créant des Conseils municipaux d'enfants de quartiers. Une dizaine d'écoles de Montpellier participe chaque année à l'opération pilotée par les services Enseignement et Elections de la Ville. Tout est fait pour que les élèves des CM2 vivent réellement cet acte civique. Après information des enfants et des familles et le dépôt des candidatures, l'élection est organisée au sein des écoles, avec un matériel (isoloirs, urnes, cahiers d'émargements) fourni par la Mairie.

Les enfants se réunissent au sein de leurs quartiers tous les quinze jours, le mercredi matin. Ils sont répartis en commissions spécialisées, créées en fonction des orientations choisies. Des moyens matériels sont

Trois questions à Christophe MORALES, adjoint délégué à l'Enseignement



A quoi servent ces Conseils municipaux d'enfants ?
Ils permettent d'instaurer un dialogue entre élus,

enfants et adultes, sur tous les sujets de la vie quotidienne et d'initier un travail en commun. Ils servent également à appréhender la complexité du fonctionnement d'une municipalité. Et puis surtout, c'est un formidable entraînement à la citoyenneté.

Tous les projets verront-ils le jour ?
Il y en aura environ 70 %, je pense qui pourront aboutir. Par exemple, le jumelage avec une école de Fès, au Maroc est faisable, puisque cette ville est jumelée avec Montpellier. Les projets d'éclairage ou de sorties culturelles sont également réalisables. En revanche, certaines demandes ne sont pas de la compétence de la Ville. Je pense par exemple au projet d'instaurer des cours d'espagnol dans certaines écoles. Dans ce cas précis, notre rôle est de mettre les jeunes élus en relation avec l'Inspection académique qui, seule peut décider.

Que pensez-vous des projets présentés cette année ?
Les projets démontrent un engagement citoyen intéressant et un travail en commun très important. Les thèmes de la solidarité, de la défense du cadre de vie sont très présents, généreux et encourageants. La volonté plusieurs fois exprimée de lutter contre le tabagisme passif, illustre bien leurs préoccupations pour une vie plus saine et nous interroge sur le comportement des adultes.

Ils font preuve d'une volonté d'agir et de participer à la vie de la Ville et de leur quartier.

Les 71 conseillers municipaux élus

LES ÉLUS DE MONTPELLIER CENTRE

- **École Jules-Simon** : Lou LEFORT, Hajar AMRAOUI, Majid VERDIER, Amine EL FOUNOUN, Paola PICASSO, Mélie OMS.
- **École Victor-Hugo** : Leila BAKKALI, Corto MILLET, Charly PERROT, Manela LEROUX MARCHACHE, Romain THOUIN, Idriss AIT GOUGAM.
- **École Lamartine** : Camille LOISON, Léna BARRAIZE, Arthur HOULLIER, Numa FAUCHERE, Louise DRILLIERES IBANEZ, Alizé DINH.
- **École Louis-Blanc** : Sigalia ELNECAVE, Ionim FOURNIER, Vincent LAMY, Mélanie LIGIER, Zohair MAHJOUR, Colin PEREMARTY.
- **École Périclés** : Sofia KNAYAZ, Benjamin ROBIRA, Aliénor AL MALLAK, Sélena ROUSSILLE, Elyes MARMI, Yasser BOUKHEDA.

LES ÉLUS DE MOSSON

- **École Simon-Bolívar** : Guennag FARAH, Stélie MEYER, Faïçal BOUKALADA, Maryame FASKA, Medhi ALAOUI et Kaoutar ABDELWAFI.
- **École Sedhar-Senghor** : Myriam HAJJAJI, Sami IMOUGAR, Leïla KADRI, Caroline SCHREINER, Salma MADHI et Hafifa HATKAT.
- **École Louisville** : Ornella CAVAILLE, Ickram EL BOJDAYNI, Hachmi SMAILLI, Alexandra LEDARD, Oujidane BAMBARA et Myriam CHAIBI.

LES ÉLUS DE CROIX D'ARGENT

- **École Victor-Schoelcher** : Vincent GIOE, Sofia KITAR, Najib ZAIR, Amine MOUSSAOUI, Cindy MONTEILS.
- **École Ronsard** : Sylvain HERNANDEZ, Fatna LAKHAL, Arnaud ZARAGOZA, Pauline DUPONT, Sofiane KESSACI, Fatima BOUHAMIDI.
- **École Garibaldi** : Benjamin THERON, Orlane KERAVEC, Elodie SAURA, Sabrina EL MABOUACIF, Laure FRECHIN, Paul BANAL.

LES ÉLUS DES PRÉS D'ARÈNES

- **École Jacques-Brel** : Matthieu BOUGEARD, Julien GEOFFROY, Zakaria IBENKHAYAT, Victor IRIBIANE, Laura MEDAN, Camille ZIRAH.



**SALON STUDYRAMA
DES 2^e ET 3^e CYCLES
LE 26 MARS**

Que faire après un bac + 2, un Bac + 3, un Bac + 4, intégrer une école en admission parallèle ou poursuivre à l'université ? Quelle différence y a-t-il entre un Master et un mastère spécialisé ? Pour répondre à toutes les interrogations des étudiants, Studyrama organise un salon des 2^e et 3^e cycles, le samedi 26 mars à la Salle des Rencontres de l'Hôtel de Ville. Premier événement régional, ce salon a pour but d'informer les étudiants sur les diverses possibilités de poursuite d'études ou de réorientation. Entrée gratuite / pré-inscription recommandée sur : www.studyrama-sud-est.com

ERRATUM

Dans l'article sur le nouvel accueil personnalisé proposé pour la petite enfance (Montpellier Notre Ville de janvier page 9), un erreur s'est glissée : Dès l'annonce de la grossesse, vous pouvez vous informer auprès du service enfance et non vous inscrire. Tél. 04 67 34 70 00 ou 04 67 34 70 61.

DEVENEZ SECOURISTE

Le club Aqualove Sauvetage propose 3 formations de secourisme à Montpellier pour les mois à venir :

- **l'AFPS (attestation de formations aux premiers secours) les 5 et 6 mars et ensuite tous les mois**
- **le BNSSA (brevet de sécurité et sauvetage aquatique) pour les nageurs confirmés pendant les vacances d'avril**
- **surveillant de baignade pendant la première semaine des vacances d'avril.**

Plus d'information sur : www.aqua-love.com ou 04 67 86 60 43

CONCERT DE SOUTIEN AUX VICTIMES DU TSUNAMI

L'Association Murmurement organise un grand concert le 24 février prochain afin de récolter des fonds pour les victimes du tsunami, en Asie et en Afrique. C'est à Victoire 2, à partir de 20h que ça se passe. L'affiche est encore en cours de préparation, mais parmi les premiers groupes à répondre présent : One Peak's, One More Season, Hypnose. Info et billetterie sur place à Victoire 2. Domaine du Mas-de-Grille St Jean-de-Védas Tél. : 04 67 47 91 00

Le Contrat Educatif Local, une priorité pour la réussite des enfants

Le 19 janvier, la Ville a renouvelé sa participation au Contrat Educatif Local.

Aider les enfants en difficulté
Tous les enfants ne sont pas égaux devant la société. C'est la raison pour laquelle le Contrat Educatif Local a été renouvelé. Il permet aux enfants défavorisés au départ de progresser et les fait sortir du quartier de temps de loisirs, clubs et sports.
Un CEL peut contribuer à la réussite scolaire d'un enfant en lui donnant accès à des activités auxquelles il n'a pas forcément accès dans son environnement familial. La réussite scolaire est l'un des objectifs du CEL. Il y a l'accompagnement à la scolarité, la veille éducative qui vise à la prévention des ruptures scolaires et sociales, la pratique régulière d'activités sportives et de loisirs.

La Ville engagée financièrement
La Ville consacre 800 000 € aux études surveillées et travaux par ailleurs chargés pour 2 millions d'autres actions en direction des jeunes. Elle est également partenaire pour le financement d'une partie des salaires des coordinateurs CEL. Selon l'Inspection Académique, ces efforts peuvent en matière de réussite scolaire. Dans les Réseau d'Éducation Prioritaire où ont été créés des CEL, malgré les indicateurs sociaux défavorables, les résultats scolaires des élèves se maintiennent ou s'améliorent, alors que dans d'autres zones, il y a des tendances plus négatives. Expérimenté depuis quatre ans, le Contrat Educatif Local apporte réellement un plus pour les enfants. C'est donc sur la base de la satisfaction vis-à-vis de ces résultats que toutes les institutions ont décidé de renouveler leur engagement.



La signature du Contrat Local d'Éducation, en présence de Madame le Maire, de Christophe MORALES, adjoint à l'Enseignement, du Conseiller général et premier adjoint au maire Michel GUBEL, du conseiller régional Marc LEVITA et des représentants de l'État, de l'Inspection Académique, de la CAF et du FASILD.

C'est à la salle Pierre-Mendes-France qu'a été signée la convention de partenariat liant la Ville, la Préfecture de Hérault, le Conseil général, l'Inspection Académique de Hérault, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et le Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les discriminations (FASILD). Cette convention renouvelée pour trois ans le Contrat Educatif Local, initié en 2001.

LE CEL, KESAKO ?

Le Contrat Educatif Local (CEL) vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes : enseignants, parents, associations, élus, etc. Il s'agit de rassembler et coordonner tous les financements de façon cohérente : collectivités locales, ministères des Sports et de la Vie associative, de l'Éducation nationale et de la Recherche, de la Culture, de la Ville, Caisse d'Allocations Familiales, Fonds d'Action et de soutien pour l'Intégration et la lutte contre les discriminations. Les enfants et les jeunes tirent d'autant mieux parti de leur temps scolaire et de leur temps libre que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés.

COMMENT ?

La conception et la mise en œuvre du CEL repose principalement sur l'initiative des acteurs locaux. Elles s'exercent au moyen d'un partenariat construit sur un diagnostic des besoins, repérés sur le territoire concerné. A Montpellier, l'association ALCI a été chargée d'établir les besoins et les atterrées sur nos périmètres précis : Gély-Figuerolles, Paillade-Mosson, Petit Bard - Pergola, LA JPPN, de son côté s'occupe des Hauts de Massane.
"Notre mission et d'abord été d'établir un état des lieux sur les périmètres définis", explique Nora ABA, une des quatre coordinateuses. "À partir du diagnostic, nous avons dégagé des axes prioritaires qui sont la réussite scolaire, l'harmonisation culturelle, le soutien à la scolarité et la santé. Le coordonnateur du CEL conjointement avec les partenaires locaux un projet éducatif. Il est ensuite chargé de suivre et d'évaluer l'ensemble des actions qui y sont inscrites". Le coordonnateur a un rôle essentiel pour faire vivre le projet. Il a la charge de dynamiser les actions en mobilisant les moyens disponibles, de les évaluer les actions et anticiper les évolutions.

TISSER DE NOUVEAUX LIENS

Présents sur le terrain, les coordinateurs ont pris contact avec les différents struc-

tures déjà existantes, afin d'établir un partenariat et réaliser des actions concrètes (voir encadrés). "Il s'agit de trouver le meilleur équilibre entre le temps scolaire, le temps périscolaire (extra-scolaire), le temps scolaire, le temps scolaire, le mercredi après-midi et extra-scolaire les soirées le mercredi lorsqu'il n'y a pas classe, les fins de semaine, les vacances". Sur pratiquement, tous les périmètres, des groupes de dialogue ont été montés avec les parents, tandis que s'est développé le soutien scolaire. Sur le quartier Gély - Figuerolles, une action a été menée avec le collège Fontcarade, l'école Frédéric-Bazille, l'association APB3J et l'Office Hérault Sports. Un échange a été réalisé entre les élèves du collège et de l'école pour des activités autour de l'environnement et du sport. Une sortie s'est effectuée à l'écolothèque de Saint-Jean-de-Védas. Des cafés rencontres ont également été organisés suite à la vandalisation des écoles du secteur. L'objectif était de répondre dans un cadre convivial à l'inquiétude des familles. Plus de 150 familles se sont ainsi rencontrées. L'enjeu est de lier au fur et à mesure de nouveaux liens entre l'école et l'environnement éducatif. Ainsi au cœur d'un dispositif cohérent et harmonisé, l'enfant peut aller vers un comportement plus citoyen.

RECENSEMENT INSEE 2005 JUSQU'AU 26 FÉVRIER

Comme toutes les villes françaises de plus de 100 000 habitants, la Ville de Montpellier fait désormais l'objet d'un recensement annuel. La loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002 a instauré ce nouveau mode de recensement qui a désormais lieu chaque année, à la même période et de manière tournante, sur un échantillon d'adresses représentatif 8% des logements de la Ville. Cette nouvelle méthode vise à fournir des résultats réguliers, récents et de qualité, sur les caractéristiques de la population de la commune. En 2005, le recensement a été effectué par un agent recenseur muni d'une carte professionnelle et tenu au secret professionnel, se présentant au domicile des personnes dont le logement est situé sur une adresse à recenser, pour leur remettre les questionnaires à remplir concernant leur logement et les personnes qui y habitent. La réponse à l'enquête de recensement est obligatoire et sa confidentialité est protégée par la loi.

244 700 MONTPELLIENS COMPTABILISÉS

Montpellier compte officiellement 244 700 habitants. Montpellier est de recevoir les premières estimations de population tirées du recensement de 2004. Au mois de juin, elle disposera de fichiers plus précis portant les nouvelles données socio-démographiques de la Ville.

TRANSIT / COLLECTIF PHOTOGRAPHIQUE

"RDV... photo" des photographes de Thomas Collet et de Jean Antoine Navarre jusqu'au 21 février à l'Espace Transit, 3 rue Ranchin (du lundi au samedi 14h-19h) Infos: 04.67.60.85.81 mail: postmaster@transit-photo.com

THÉÂTRE ZÔ

Deux stages du lundi 14 au vendredi 18 février: "théâtre et mime" pour les 7 à 10 ans et 10h à 12h et stage "clown et mime" pour les 10 à 15 ans de 14h30 à 17h30. Stage "mime et jeu masqué" pour tout public du samedi 19 au lundi 21 février de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Inscription au Théâtre 26, 14, rue Dom Vaissette à Montpellier, téléphone/fax: 04.67.58.89.95 E-mail: theatrezoo@yahoo.fr

Quelques actions dans le cadre du CEL

Hauts de Massane : des activités pleine nature



Le service des Sports de la Ville met régulièrement ses structures au service d'autres collectivités et des associations du quartier. Ainsi, l'ensemble des partenaires amène souvent les enfants dont il a la charge au lac des Garrigues. Sur place, chaque mercredi après-midi, les éducateurs de la Ville initient les enfants à la voile, au VTT ou à l'escalade. "Ce sont généralement des activités qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de pratiquer", constate Mathieu MOULINES. "Ce sont des sports très éducatifs. Quand ils se retrouvent sur l'eau, ils n'ont plus leurs repères habituels et doivent ainsi s'ouvrir beaucoup plus, être attentifs à ce que font d'autres". Dans le cadre de ses attributions et notamment au sein des écoles du secteur, la coordinatrice Salha HADJI ARAB, communique autour des actions afin d'impliquer les familles.

Gély Figuerolles : accompagnement à la scolarité



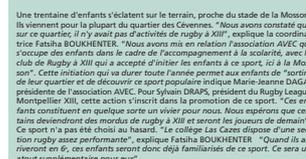
Âgés de 6 à 12 ans, ils sont une dizaine à s'être inscrits à la "Boutique d'écriture", une association du Faubourg Figuerolles. Tous les mardis et jeudis soir, ils sont pris en charge pendant une heure et demi par des animateurs, avec qui ils reviennent les leçons apprises en classe. Venus des écoles Marie-Curie, Jeanne d'Arc, La Sainte Famille et la Calandreta, ils trouvent à la Boutique, aide, écoute et soutien. "Généralement, les enfants éprouvent de l'anxiété face aux devoirs. C'est à croire qu'ils ont des obligations de résultats", constate Norbert SAINROMAN. "Ici, nous tentons de dédramatiser, mais surtout nous travaillons avec eux sur la méthodologie". Le repérage sur le terrain, effectué par le coordonnateur Sébastien MARTIN, conjointement avec les partenaires locaux, a permis de mettre en lumière la difficulté des enfants à maîtriser le langage. L'association était donc toute désignée pour y remédier, car elle effectue depuis de nombreuses années un travail sur l'écriture. Parallèlement à l'accompagnement à la scolarité, les enfants ont récemment travaillé sur la correspondance. Ils ont découvert les différentes façons de rédiger un courrier ce qui a permis à certains d'écrire des cartes postales à leurs proches.

Mosson : apprentissage de la citoyenneté



Le projet "Mémoires et identités de la Paillade", coordonné par le Conseil général, a associé les associations "Peuple et Culture", "DeFi" ainsi que les collèges Rimbaud, Ecoles de la Mosson et Garrigues. Pendant plusieurs mois, les jeunes ont collecté les témoignages des habitants de la Mosson, favorisant ainsi les rencontres des jeunes avec les anciens. De ces entretiens, plusieurs actions artistiques ont été menées pendant une semaine : des ateliers d'écriture et photographiques avec exposition à la clé, des lectures théâtrales à la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau ainsi que la réalisation d'un livre. Un spectacle a également été monté au théâtre Jean-Vilar, le 8 décembre 2004 (photos), mêlant lecture des témoignages, projection de photos et chorégraphie. "Ce vaste projet, intégré dans le temps scolaire et extrascolaire a permis aux élèves de retrouver une motivation pour certains apprentissages au travers des ateliers et a enclenché une dynamique pour lancer d'autres projets citoyens", explique Françoise GAUSSIER, coordinatrice à la direction des agences (Agence de l'aire métropolitaine de Fest héraultais).

Petit Bard - Pergola : initiation sportive



Une trentaine d'enfants s'éclatent sur le terrain, proche du stade de la Mosson. Ils viennent pour la plupart du quartier des Cevennes. "Nous avons constaté que sur ce quartier, il n'y avait pas d'activités de rugby à XIII", explique la coordinatrice Fatima BOUHENTER. "Nous avons mis en relation l'association AVEC qui s'occupe des enfants dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, avec le club de Rugby à XIII qui a accepté d'initier les enfants à ce sport, ici à la Mosson". Cette initiation qui va durer toute l'année permet aux enfants de "sortir" de leur quartier et de découvrir ce sport populaire indique Marie-Reine DUBA, présidente de l'association AVEC. Pour Sylvain DRAPS, président du Rugby League Montpellier XIII, cette action s'inscrit dans la promotion de ce sport. "Ces enfants constituent en quelque sorte un vivier pour nous. Nous espérons que certains deviendront des mordus de rugby à XIII et seront les joueurs de demain". Ce sport n'a pas été choisi au hasard. "Le collège Les Cazès dispose d'un terrain rugby assez performant", explique Fatima BOUHENTER. "Quand ils arrivent en 6e, ces enfants seront donc déjà familiarisés de ce sport. Ce sera un atout supplémentaire pour eux".

Consultation du Budget Primitif 2005

Le budget primitif voté en séance du Conseil municipal le 20 décembre 2004, est consultable dans les lieux suivants, aux heures d'ouverture :

HÔTEL DE VILLE
Tél. : 04 67 34 70 00
Service Archives
1, place Francis-Ponge

MAIRIE ANNEXES

• **Antenne de la Mosson**
Tél. 04 67 75 19 10
Domaine de Baroncelli
11, rue de Tipasa

• **Antenne des Hauts de Massane** Tél. 04 67 45 45 09
Maison pour tous Georges-Brassens
Les Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers

• **Antenne Saint-Martin**
Tél. 04 67 65 32 73
Maison pour tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs

• **Antenne Tastavin**
Tél. 04 67 27 33 31
Maison pour tous Albert-Camus
11, allée Maurice-Benafos

• **Antenne Aiguelongue**
Tél. 04 67 72 63 27
Maison pour tous Albert-Dubout
1071, avenue de la Justice-de-Castelnau

• **Antenne Celleneuve**
Tél. 04 67 75 63 23
Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve

• **Antenne La Chamberte**
Tél. 04 67 42 99 50
Maison pour tous Marcel-Pagnol
64, route de Lavérune

• **Antenne Cévennes**
Tél. 04 67 60 23 76
Maison pour tous Paul-Emile Victor
1247, avenue du Professeur Louis-Ravaz

BIBLIOTHÈQUE EMILE-ZOLA
Tél. : 04 67 34 87 00
218, boulevard de l'Aéroport International



DÉCOUVERTE

L'office de Tourisme vous emmène en ville

Des visites guidées pédestres dévoilent Montpellier jusque dans ses lieux les plus secrets.

Qu'il s'agisse du centre historique ou d'une thématique, ces sorties sont menées par des guides compétents et multilingues.

Le mois de février mettra en avant l'un des thèmes les plus plébiscités par le public : les hôtels particuliers.

• **Les cours d'hôtels particuliers du XVII^e le 8 février (15h).** De grands architectes comme Simon LEVESVILLE et DAVILER ont réorganisé "l'hostal médiéval". Les cages d'escaliers s'ouvrent ainsi sur des cours intérieures et les murs s'ajourent de balustrade.

• **Les cours d'hôtels particuliers du XVIII^e le 21 février (15h).** Le XVIII^e siècle se caractérise par l'embellissement des façades qui prime avec une génération d'architectes, les GIRAL. Petit à petit, les façades deviennent moins sobres et les balcons sortent de feronnerie.

• **Le XIX^e siècle : de l'hôtel particulier à l'immeuble de rapport, le 15 mars (15h).**

Montpellier est aussi tournée vers le futur et un circuit met en évidence l'évolution de la ville, en particulier les nouveaux quartiers d'Antigone, œuvre de Ricardo BOFILL et, au bord du Lez, Port-Marianne, avec les Consuls de Mer, Richter et le bassin Jacques-Cœur. La visite "Montpellier au XXI^e siècle" est programmée le mardi 1^{er} mars à 15h. Les amateurs de peinture trouveront une source d'inspiration lors des visites guidées de la chapelle des Pénitents Blancs (le samedi 6 février à 10h30) et de la cathédrale Saint-Pierre (le 15 février à 15h).

• **"De la vigne au vin, naissance d'une capitale viticole"**

Cette toute nouvelle visite se déguste tant avec les yeux qu'avec les papilles, puisqu'elle mêle découverte de lieux prestigieux et dégustation de vins des Grés de Montpellier, en présence de vignerons. Cette visite exceptionnelle a lieu **le samedi 19 février (11h)**, mais, attention, le nombre de participants est limité.

En mars, deux lieux insolites seront propo-

sés, la visite guidée du lycée Joffre (le 24 à 15h), à la recherche de la citadelle originelle et la visite "Montpellier avec les Barons, 800 ans d'histoire consulaire" (le 29 à 14h30) pour découvrir la Tour des Pins et la plus ancienne confrérie de Montpellier... Et de la nouveauté, avec la petite dernière des visites guidées de l'office de tourisme "A la découverte de l'œuvre d'Augustin-Charles d'AVILER, architecte du Roy en Languedoc" (le 10 à 15h).

Rappel des autres visites :

• Le centre historique, tous les mercredis, samedis et dimanches : 9, 11, 13, 16, 19, 20, 23 et le 27 février, 2 et 5 mars

La Faculté de médecine : 11 février à 15h, 26 février à 10h30 et 4 mars à 15h

Le programme des visites guidées du 1^{er} trimestre 2005 est disponible auprès de l'office de tourisme de Montpellier, et sur www.ot-montpellier.fr, rubrique "agenda". Pour toutes les sorties, une inscription est nécessaire auprès de l'office de tourisme.

L'office de Tourisme est situé à l'Hôtel Montcalm, 13 rue de la République.

Tél. 04 67 60 60 60.

Ouvert 7 jours sur 7 : de 9h à 18h30 en semaine, de 10h à 18h le samedi et de 10h-13h et 14h-17h, dimanches et jours fériés.



Plusieurs circuits passent par le Peyrou et la statue de Louis XIV

EXPO /CONCOURS

Le 3^e Festival du Chat de Montpellier

Les 12 et 13 février au Parc des Expositions.

Horaires
Samedi de 10h à 19h
Dimanche de 9h30 à 18h30

Tarifs
A partir de 12 ans : 6 €
De 5 à 12 ans : 4 €
Plus d'informations sur : cflanguedoc@hotmail.com

Cette exposition féline proposée par Le Cats French Lovers et le Cercle Félin du Languedoc regroupe près de 600 chats, parmi les plus primés au monde. Soit 34 races différentes ou encore 14 pays. Les félinophiles reconnaîtront quelques raretés tels que des Bengals (petites panthères), un Pixie Bob (lynx miniature), des Sphynx (chat nu) et plus spécialement la présence de quelque 70 Maine Coons, 50 abyssins, somalis et fait unique en Europe deux Sava-

nahs venus spécialement des USA seront aussi présents. Au cours de ce week-end, de nombreux concours se dérouleront pour élire le chat "Best Supreme" de l'exposition de Montpellier. Et pour la première fois après les USA et le Canada, le Cat Agility arrive en Europe.

C'est un nouveau sport félin qui combine performance, compétition et amusement pour les chats et leur propriétaire. Chaque chat est susceptible de pouvoir participer à

l'entraînement et la compétition, qu'il soit ou non animal à pedigree. Les chats qui adorent jouer, qui sont en bonne condition physique et qui répondent au règlement sanitaire (tatouage, vaccination) peuvent concourir.

Deux autres salons ont lieu également en février au Parc des Expositions, du jeudi 24 au dimanche 27 : le 6^e Salon de l'Habitat et le 4^e Salon Creativa.

Sécurité : dispositifs renforcés

Afin d'assurer toujours plus de tranquillité à ses habitants, la Ville de Montpellier a décidé de réorganiser et d'étendre ses moyens de sécurisation.

Avec la création de la police municipale, le 26 octobre 1982, la Ville de Montpellier s'était engagée dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens, répondant ainsi, avec détermination, à une préoccupation majeure et bien légitime de tous les Montpelliérains. Cette démarche volontariste devait aboutir, le 5 juillet 1999, à la signature d'un contrat local de sécurité (CLS) qui visait à développer une coopération entre la Ville, l'Etat, la Justice et d'autres partenaires*, par la mise en place d'un dispositif encore plus efficace et qui correspondait réellement aux attentes des citoyens.

LA VOLONTE D'HELENE MANDROUX

Cinq ans après, si la municipalité a largement rempli sa part du contrat (création de la direction de la Sécurité du domaine public, aménagement de plusieurs postes de police municipale, recrutement d'agents, mise en place de nouvelles unités), l'Etat, après les dernières élections présidentielles, s'est peu à peu désengagé (abandon de la police de proximité, diminution des effectifs de la police nationale...), provoquant ainsi l'abandon pur et simple des engagements du Contrat Local de Sécurité.

Pourtant, face à ce constat accablant, la Ville de Montpellier a décidé de réagir. Sous l'impulsion d'Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, la convention de coopération entre les polices na-



les policiers municipaux lors d'une opération de contrôle de vitesse.

tionale et municipale a été relancée. Et la Ville a mis à disposition de l'Etat les anciens locaux de l'Office du Tourisme, qui accueilleront un nouveau poste de la police nationale dans le courant de l'année 2005. Enfin, en décembre dernier, le Conseil municipal a voté l'augmentation des effectifs et la réorganisation de la police municipale faisant grimper Montpellier dans le peloton de tête des villes les mieux dotées en policiers municipaux (en nombre d'agents rapporté à la population totale). Il faut ajouter à cela l'avance très importante prise sur l'installation de la vidéosurveillance ou encore l'accroissement sensible de l'activité des agents de

surveillance de la voie publique. Avec une augmentation et une modernisation significative des moyens mis en place, la Ville poursuit donc un engagement politique très fort : la municipalité s'investit cette année un peu plus encore pour permettre à Montpellier de compter toujours parmi les villes de France les plus agréables (selon les classements Le Point et L'Express 2004).

*Le Contrat Local de Sécurité réunissait le maire de Montpellier, le préfet de l'Hérault, le procureur de la République, le président du Conseil général, l'inspecteur d'Académie, les bailleurs sociaux (OPAC et OPDHLM) et les transports (SMTU).

Christian BOUILLÉ* : "Pallier le désengagement de l'État"

Quelle a été jusqu'ici la politique de la Ville de Montpellier en matière de sécurité ?

La question de la sécurité des personnes et des biens est une question primordiale, au cœur des préoccupations des élus depuis de nombreuses années. Le contrat local de sécurité signé en 1999 par Georges FRÉCHE et le ministre de l'Intérieur Jean-Pierre CHEVÈNEMENT, avait donné des résultats très intéressants jusqu'en 2002. Mais l'arrivée de Jean-Pierre RAFFARIN à la tête du gouvernement en juin de cette année-là a eu des conséquences immédiates : abandon de la police de proximité, qui ne cessait de montrer des effets bénéfiques ; baisse des effectifs ; engagements non tenus (3 commissariats de quartier sur les 6 prévus !). Le contrat n'a pas été respecté par l'Etat. Devenu caduc, il a tout simplement disparu en avril 2003. Mais le problème de l'insécurité, lui, n'a pas disparu. La Ville a donc poursuivi sans relâche ses efforts dans ce domaine, mais elle ne peut pas se substituer au droit régalien de l'Etat, pour qui la sécurité des personnes et des biens est un devoir fondamental.

Et l'effort semble s'intensifier aujourd'hui...

Oui, car depuis le succès total aux élections régionales et cantonales de juin 2004 et avec l'arrivée d'Hélène MANDROUX à la tête de l'équipe municipale, les contacts ont été renoués avec la police nationale. La convention de coordination qui définit depuis avril 2003 les conditions d'intervention des deux polices nationale et municipale, basées sur leur complémentarité, va finalement permettre, sous l'impulsion de madame la Maire, de voir la police nationale s'installer dans un commissariat flambant neuf

en plein centre-ville sur la Place de la Comédie... Mais les effectifs des policiers nationaux ne suivent pas ! Pour pallier ce désengagement de l'Etat, la Ville de Montpellier a donc décidé de recruter 20 policiers municipaux supplémentaires, portant ainsi leur nombre à 10 agents pour chaque poste de police, de créer une brigade d'intervention et d'accélérer encore l'installation de la vidéosurveillance, qui démontre chaque jour un peu plus son efficacité dans la lutte contre la délinquance ainsi que dans la surveillance en temps réel des points inondables.

Cette évolution correspond-elle à une tendance nationale ?

Certains n'ont pas hésité récemment à brandir des chiffres totalement faux pour affirmer que Montpellier était l'une des villes les plus pauvres en policiers. Et bien ne leur en déplaise, mais lors d'un classement publié en 2002 par les services du ministère de l'Intérieur, Montpellier pointait au 9^e rang des villes les mieux dotées, avec 1 policier municipal pour 2 600 habitants, quand la moyenne nationale était de 1 pour 4 600. Et ce classement ne tenait évidemment pas compte des recrutements du mois dernier. Aujourd'hui, on s'approche de la barre de 1 policier municipal pour 2 000 habitants, ce qui placerait Montpellier au 5^e rang des villes les mieux dotées en policiers. Reste désormais à parfaire encore la coopération entre les polices nationale et municipale afin que Montpellier reste en bonne place dans les palmarès des villes où il fait bon vivre. Car c'est bien là l'essentiel...

*Christian BOUILLÉ est adjoint au maire délégué à la Sécurité, délégué au quartier "Cévèennes", conseiller de l'Agglomération de Montpellier et conseiller général du 7^e canton.



Une police municipale plus proche des Montpelliérains



Les missions des policiers municipaux

- **Surveillance générale :**
 - surveillance générale de la voie publique (patrouilles véhiculées, VTT, équestres et pédestres)
 - surveillance de l'Hôtel de Ville et des bâtiments municipaux

- procédures administratives et judiciaires
- rédaction de procès-verbaux

• Missions fixes :

- ilôtage et surveillance de la voie publique de 7h à 24h
- gestion de l'accès en zone piétonne
- application des arrêtés municipaux (terrasses, ventes à la sauvette, animaux, propreté, environnement, tags, ventes de boisons)
- sécurisation des abords des écoles
- bon déroulement des marchés
- fourrière automobile
- stationnement
- police route

• Missions ponctuelles :

- plan vigipirate
- régulation de la circulation
- missions communes avec la police nationale
- présence lors de manifestations sportives (Mosson) ou culturelles (Zénith) et des animations (carnaval, Antigone des associations, fêtes de quartier...)
- surveillance lors des réunions du conseil municipal
- fourrière animale
- bon déroulement du marché aux puces

• Missions d'urgence :

- interpellation et mise à disposition des auteurs dans le cadre du flagrant délit
- intervention dans les parcs et jardins
- accueil des gens du voyage
- accident de voie publique,
- incident divers (incendie, agression, rixe, différend familial...)
- mendicité
- ivresse sur la voie publique
- saisies sur marché ou voie publique (mises à disposition de la police nationale)
- PC de crise (inondations et autres)
- Animaux dangereux (chiens de 1^{er} et 2^e catégories)

BRIGADE D'INTERVENTION Dix agents pour gérer l'urgence

L'équipe intervient dans toute la ville entre 16h30 et minuit.

De nouveaux horaires et une astreinte

La réorganisation de la police municipale s'accompagne de changements d'horaires pour les agents. Le service qui s'effectuait jusqu'ici selon deux cycles hebdomadaires (7h/14h et 14h/21h) se déroule désormais en trois période : un cycle d'horaires "de bureau" s'ajoute aux deux précédents (9h - 17h). Les policiers municipaux travaillent donc désormais une semaine le matin, une semaine l'après-midi, et une semaine la journée. Ils sont également de service un samedi par mois. Les chefs de poste effectuent, eux, un service "journalière", afin d'avoir une action sur les différents créneaux horaires du poste. Enfin, une astreinte a été mise en place pour les 4 cadres opérationnels de l'état major. L'astreinte dure du mercredi au mercredi suivant. Un responsable est ainsi joignable sur un portable tout au long du service, de jour comme de nuit de 7h à 24h.

RÉORGANISATION

Vingt policiers supplémentaires au service des citoyens

Cette augmentation permettra entre autres de porter à dix, l'effectif des policiers municipaux dans chaque poste.

Le Contrat local de sécurité (CLS) en prévoyait 90 ; la Ville a décidé de ne pas s'arrêter à cet objectif : depuis le 1^{er} janvier 2005, Montpellier compte 108 policiers municipaux et six autres agents sont en cours de recrutement. Avec **114 agents**, dont 20 % de femmes, déployés aux quatre coins de Montpellier, la Ville affirme sa volonté de renouer, grâce à sa police municipale, et à la place qui est la sienne, avec la sécurisation de proximité, plébiscitée par les Montpelliérains et, malheureusement, abandonnée peu à peu par l'Etat depuis le printemps 2002.

BUREAUX OUVERTS DE 7H À 21H

Le recrutement de ces **20 fonctionnaires supplémentaires** permet de porter le nombre de policiers à 10 par poste. Cette mesure, associée à un aménagement des horaires de travail des policiers municipaux, autorise désormais une uniformisation des heures d'ouverture des bureaux : chacun des 8 postes de Montpellier accueillera en effet le public du lundi au vendredi, de 7h à 21h sans interruption, celui de l'Hôtel de Ville res-

tant également ouvert le samedi.

Cette réorganisation horaire coïncide avec la création d'une toute nouvelle unité, la **brigade d'intervention** qui sillonnera la Ville tous les soirs de la semaine, entre 16h30 et minuit, et à laquelle seront affectés 10 policiers. Par ailleurs, d'autres unités spécialisées comme la brigade équestre sont aujourd'hui étoffées. Enfin, pour clarifier et valoriser les missions des policiers municipaux, un nouveau règlement a été mis en place.



Les agents interviennent dans toute la ville avec des moyens adaptés.

Depuis le 1^{er} février, le dispositif est opérationnel : 10 policiers municipaux affectés à la toute nouvelle brigade d'intervention sillonnent désormais la ville chaque jour de semaine, entre 16h30 et minuit. C'est en effet dans ce créneau horaire que les caméras du centre de supervision urbaine (CSU) enregistrent le plus d'événements. La création de cette unité, basée à l'Hôtel de Ville, permet ainsi de libérer les agents des différents postes de leur service de nuit.

DES MISSIONS SPÉCIFIQUES

Les missions de cette nouvelle brigade sont multiples :

- lutte contre l'insécurité routière,
- recherche et constatation des infractions aux arrêtés du Maire,
- participation aux diverses manifestations de voie publique (sport, culture, animations...)



Une nouvelle Renault Scenic spécialement équipée.

- soutien immédiat aux patrouilles de police municipale en difficulté,
 - intervention immédiate sur des missions présentant un caractère d'urgence ou de dangerosité,
 - interventions rapides sur toutes les réquisitions exprimées par les administrés et aboutissant au standard de la police municipale, ainsi que sur demande des institutions,
 - participation, le cas échéant, aux opérations de voie publique menées de concert avec la police nationale dans le cadre de la convention de coordination (police nationale, police municipale, gendarmerie, douanes).
- Les policiers disposent, pour ces interventions, de plusieurs véhicules affectés au poste de l'Hôtel de Ville, et notamment d'une toute nouvelle Renault Scenic, spécialement équipée.

Objets trouvés, fourrière et marché aux puces

A Montpellier, des services aussi différents et aussi précieux pour la population que la surveillance du marché aux puces, la fourrière automobile ou le bureau des objets trouvés sont également rattachés à la police municipale. Des policiers municipaux volontaires effectuent un roulement pour surveiller, chaque dimanche matin, le bon déroulement du marché aux puces à la Mosson. Deux policiers, basés au poste de l'Aiguelongue, s'occupent eux exclusivement de la fourrière automobile. Enfin, trois agents administratifs, rattachés à la police municipale, gèrent les quelque 4 500 objets trouvés chaque année à Montpellier. Ceux-ci sont stockés durant un an dans le bureau situé au théâtre de la Comédie. **Numéro des objets trouvés : 04 67 60 97 69.**

BRIGADE EQUESTRE

Des patrouilles "vertes" à Montpellier

Neuf cavaliers constituent cette unité particulière.

Ils s'appellent Douglas, Free Alms, Etoile de Morns, Mambo, Django et Fanfan et sont dorlotés sans relâche par neufs policiers municipaux. En effet, ces six chevaux de race "Selle français", qui appartiennent à la Ville, constituent l'essence même d'une unité un peu particulière : la brigade équestre, spécialisée dans la surveillance des zones boisées. Avec comme missions principales la sécurisation et le contrôle du respect des règlements intérieurs des espaces verts, le signalement des dégradations matérielles et l'information et l'orientation des usagers. Lors de sa création, en septembre 2000, la brigade équestre intervenait sur deux sites : le domaine de Grammont et le secteur Bois de Montmaur / Zoo de Lunaret. Mais depuis deux ans, l'unité prend en charge les abords de la Mosson, sur un vaste secteur à la fois "vert" et urbanisé. Dans ce quartier, elle intègre donc également des missions "urbaines" (surveillance des marchés, du stade...).

5 HEURES DE CHEVAL PAR JOUR

Les policiers de la brigade équestre passent quotidiennement plus de 5 heures à cheval. Le reste du temps est consacré à l'entretien des chevaux, hébergés dans des boxes au parc Bonnier de la Mosson, derrière le zoo et au centre équestre de Grammont. Les agents se relaient également pour soigner les chevaux les week-ends et les jours fériés. Tous sont des cavaliers émérites, puisqu'ils

ont le niveau "galop 7" et subi avec succès un test d'aptitude. Trois d'entre eux, nouvellement recrutés, sont également formés aux techniques d'interpellation à cheval. Des formations seront proposées aux autres policiers, afin que tous puissent prochainement accomplir l'ensemble de leurs missions sans descendre de leur monture.



Les agents de la brigade équestre en intervention au Lac des Garrigues.

BRIGADE MOTO

Une unité "tout terrain" contre les chauffards

Equipés de puissantes motos, ces huit agents interviennent dans tous les quartiers.



Des fonctionnaires très vigilants sur la police de la route.

Depuis 2002, les policiers de la brigade motorisée parcourent quotidiennement les rues de Montpellier. Au guidon de leurs "trail" BMW 650, ils se faufilent très facilement dans les secteurs les plus difficiles d'accès, afin d'accomplir leurs missions de policiers municipaux. Mais, plus encore que leurs collègues, ces agents gardent toujours un œil sur la route... et le respect des règles de circulation. Depuis la loi du 24 mars 2000, les policiers municipaux ont, en matière de contraventions, les mêmes prérogatives que les policiers nationaux. Ils sont donc particulièrement vigilants sur le respect du code de la route et les règles de stationnement (388 excès de vitesse et 120 feux rouges sanctionnés en 2004). Mais ils dressent aussi des contraventions en matière d'équipement des véhicules. Ils peuvent également, sous l'autorité d'un officier de police judiciaire, sanctionner des infractions de 4^e et 5^e classes pouvant conduire à un retrait de permis. Les 8 policiers de la brigade motorisée, basée à l'Hôtel de Ville, vont recevoir très prochainement 2 nouvelles motos de type BMW 650.

La convention de coordination

Depuis le 26 septembre 2000, une convention de coordination fixe les relations et les conditions de coopération entre la police nationale et la police municipale. Celle-ci a été à plusieurs reprises remaniée et devra être relookée prochainement pour tenir compte de la réorganisation.

Si des liaisons radio, téléphoniques et vidéo sont permanentes entre les deux polices, une réflexion est en cours pour mettre en place un véritable partenariat et développer des stratégies communes poste par poste dans tous les secteurs de la ville.

En flash...

• Agrément

Un agent de police municipale doit, pour exercer ses fonctions, avoir reçu après enquête, l'agrément du préfet et du procureur de la République. Il doit ensuite prêter serment devant le Tribunal d'instance.

• Armement

Depuis l'arrêté préfectoral du 5 mai 2003, les policiers municipaux sont armés de Manhurin P38 (4^e catégorie) et de bâtons de défense de type "Tonfa" (6^e catégorie).

L'autorisation de port d'arme est soumise à l'avis favorable d'un psychologue et d'un moniteur diplômé, à l'issue d'une formation initiale. Le préfet prend un arrêté de port d'armes individuel.

Les policiers municipaux suivent chaque année une remise à niveau et s'entraînent au tir très régulièrement.

• Uniforme

Les policiers municipaux de Montpellier portent tous un uniforme bleu marine parfaitement fonctionnel et identifiable, conforme au décret 2004-102 du 30 janvier 2004. Leur qualité de policier municipal est inscrite lisiblement sur leurs vêtements et leurs véhicules.

• Véhicules

9 voitures : 3 Ford, 1 Citroën Jumpy, 1 Peugeot 106, 1 Renault Scénic équipées "police" et 3 véhicules administratifs (1 4x4 et 2 autres voitures en cours d'acquisition, pour atteindre un véhicule équipé "police" par poste.)

4 motos trail BMW 650 cm³ (2 en cours d'acquisition).

36 scooters 125 cm³ (6 en cours d'acquisition).

9 VTT (3 en cours d'acquisition).

• Equipements de contrôle

- 1 sonomètre (contrôles du niveau sonore sur la voie publique)

- 2 paires de jumelles "Eurolaser" (vitesse)

- 2 éthylomètres (alcoolémie).

- 1 détecteur de métaux (accès au conseil municipal/Vigipirate).

CENTRE HISTORIQUE

Des vélos au cœur de la ville

Dix policiers sont chargés de sécuriser la zone piétonne.

Àu poste "Centre historique", pas besoin de voiture. Et pour cause... Car depuis l'été dernier, le cœur de la ville est piéton et la circulation automobile y est extrêmement réglementée... Aussi, les 10 agents en poste à la rue Foch parcourent-ils les venelles de l'Ecusson en VTT, accomplissant ainsi avec rapidité, souplesse et respect de l'environnement et du cadre de vie des habitants, toutes les missions inhérentes à un policier municipal : surveillance générale, respect des arrêtés municipaux, stationnement...



Les policiers du poste "Foch" sont tous équipés de VTT.

VIDÉOSURVEILLANCE

Bientôt 80 caméras pour encore plus d'efficacité

Le nombre de caméras a déjà dépassé le programme pluriannuel 2001/2007. Et leur rôle majeur dans le dispositif mis en place pour la sûreté du domaine public n'est plus à démontrer.

Les chiffres sont éloquentes : d'un millier d'événements en 2002 et 2003, les 69 caméras disséminées dans toute la ville ont enregistré cette année 1747 événements, soit une progression de plus de 60 %. A l'entame de sa cinquième année d'exploitation, le Centre de supervision urbaine (CSU), créé en février 2000, ne cesse de surprendre par son efficacité dans la gestion des incidents divers qui interviennent sur le domaine public mais aussi dans la lutte contre toutes les formes de violence urbaine. Car outre les problèmes matériels ou les accidents de la circulation, les agents du CSU, qui scrutent 24 heures sur 24 leurs écrans de contrôle, identifient aussi un nombre important d'actes de délinquance. Du graffiti au vol, en passant par les violences physiques ou le trafic de produits stupéfiants, rien ne leur échappe. Et leur réactivité en la matière fait merveille : sur 1747 événements observés en 2004, 816 ont fait l'objet d'une intervention (419 en 2003), et 260 d'une interpellation (106 en 2003). On compte aussi 16 réquisitions d'images à la demande du procureur de la République en 2004 (12 en 2003).

6 AGENTS POUR LA ZONE PIÉTONNE

Au delà de l'augmentation progressive du nombre de caméras, ces résultats s'expliquent aussi par la mise en place de la zone piétonne. En effet, sur

22 agents affectés au centre, 6 fonctionnaires se relaient désormais pour surveiller les entrées et sorties des véhicules dans la zone, ce qui a conduit à une réduction de 15 à 4 % du nombre de stationnements non autorisés dans le centre historique. Cela permet donc aujourd'hui aux 16 autres agents



Jean-Pierre SALLES, directeur de la Sûreté du domaine public et Christian BOUILLÉ, adjoint à la Sécurité, présentent la salle de contrôle d'accès de la zone piétonne.

du CSU de focaliser leur attention sur d'autres secteurs et d'autres événements. Et de consacrer plus de temps, dans le cadre d'une coopération avec la police nationale, à la recherche de personnes ou de véhicules. Ou encore à l'observation des points bas de la ville, car plusieurs de ces caméras, placées stratégiquement, participent également à la surveillance en temps réel des secteurs inondables. Les agents du CSU ont également pour mission la télésurveillance de 216 bâtiments ou installations municipaux, la vidéosurveillance du tunnel de la Comédie, ainsi que la vidéosurveillance, la sécurité incendie et le contrôle d'accès de l'Hôtel de Ville. Initialement prévu pour 2007, le cap des 80 caméras installées sur la commune sera franchi avant la fin de l'année. 0,6 million € est en effet dévolu, dans le budget 2005, à la mise en place des 12 dernières caméras. Un nouveau calendrier est d'ores et déjà à l'étude pour planifier la mise en place de caméras supplémentaires à compter de 2006.

Evolution du nombre de caméras entre 2001 et 2005

2001	29
2002	44
2003	56
2004	69
fin 2005	81

La police proche de vous...

Montpellier compte aujourd'hui 8 postes de police municipale et 5 postes de police nationale. Voici les adresses et numéros de téléphone de tous les postes de police de la ville :

POLICE MUNICIPALE

(Les postes sont ouverts du lundi au vendredi de 7h à 21h)

- **Hôpitaux-Facultés** (Hôpitaux-Facultés, Aiguelongue, Plan des Quatre Seigneurs) : Rue des Cétoines - Tél. : 04 67 41 41 44
- **Mosson** (Les Hauts de Massane, La Paillade, Celleneuve) : Avenue Guilhem de Poitiers aux Hauts de Massane - Tél. : 04 67 75 22 14
- **Les Cévennes** (Alco, Les Cévennes, La Martelle, La Chamberle) : Avenue du Petit-Bard - Tél. : 04 67 45 12 20.
- **Croix d'Argent** (Estanove, Lemasson, Croix d'Argent, Pas du Loup) : Avenue de Villeneuve-Angoulême - Tél. : 04 67 69 15 49.
- **Prés d'Arènes** - Port Marianne (Saint Martin, Aiguères, Millénaire, Grammont, La Pompignane) : Rue Vachet - Tél. : 04 67 58 72 26
- **Montpellier Centre** (Trois secteurs)
 - **Hôtel de ville** (Boutonnet, Beaux-Arts, Antigone, Les Aubes) - Hôtel de ville, Place Francis Ponge - Tél. : 04 67 34 71 00. (Ouvert également le samedi de 8h15 à 19h)
 - **Centre historique** - Rue Foch - Tél. : 04 99 61 02 72.
 - **Cité Gély** (Arceaux, Figuerolles, Gambetta, Gares) - Route de Lavérune - Tél. : 04 67 47 48 27.

POLICE NATIONALE

- **Commissariat central** (Port Marianne) : Rue du Comté de Melgueil - Tél. : 04 99 13 50 00.
- **Mosson** : Grand Mail - Tél. 04 67 40 72 01.
- **Cévennes - Croix d'Argent** : Rue Robespierre - Tél. : 04 99 51 22 71.
- **Croix d'Argent - Prés d'Arènes** : Boulevard Pedro-de-Luna - Tél. : 04 67 15 95 50.
- **Centre historique** : Rue Joffre - Tél. : 04 99 74 26 74.

EN CAS D'URGENCE

Un seul numéro : le 17.

STATIONNEMENT

Des agents très vigilants sur le domaine public

80 fonctionnaires parcourent la ville pour contrôler le non paiement du stationnement et les véhicules gênants ou abandonnés.

En sillonnant chaque jour, entre 9h et 18h, les 100 Km de voirie du centre de Montpellier (qui compte 15 000 de places de parking et 733 horodateurs), les agents de la surveillance de la voie publique (ASVP) participent également à la sécurité de tous les Montpellierains. En effet, ces 80 fonctionnaires, employés par la direction de la Sûreté du domaine public, constituent une présence importante dans les rues de la ville tout au



Les ASVP sont intraitables sur les stationnements abusifs.

long de la journée. S'ils sanctionnent le stationnement impayé (323 428 timbres amendes pour absence de paiement ou dépassement horaire en 2004 contre 230 285 en 2002), ils sont également attentifs au stationnement interdit ou gênant et, évidemment, intraitables sur les stationnements dangereux, qui conduisent systématiquement l'automobiliste imprudent à récupérer son véhicule à la fourrière. Entre 2002 et 2004, leur activité dans le domaine du stationnement interdit a d'ailleurs très nettement augmenté, passant de 26 500 procès-verbaux dressés à plus de 45 000 cette année. En 2004, les agents de la surveillance de la voie publique ont également signalé quelque 200 épaves sur les 2 073 enlevées (contre 813 en 2001), qui ont ainsi pu être retirées du domaine public. Une opération très coûteuse pour le propriétaire lorsque celui-ci a pu être identifié (ce qui est de plus en plus fréquemment le cas). Aujourd'hui, les agents de la surveillance de la voie publique portent tous un uniforme spécifique très différent de celui des policiers municipaux. Ils se déplacent à pied ou en scooter. Mais à la demande des agents, un certain nombre des 25 scooters du service sera très prochainement remplacé par des VTT. Un "plus" pour l'environnement et pour la tranquillité des habitants du centre-ville...

Pour une Europe sociale

Le groupe Socialiste du Conseil municipal dit "oui" à l'Europe. La Ville de Montpellier joue aujourd'hui un rôle important de capitale régionale, mais aussi sur le plan national et international.

Elle est reconnue au travers de ses différents pôles d'excellence qui s'y développent en matière d'agronomie, d'informatique, de médecine, de recherche, de culture, de sports, de tourisme, etc.

Nous devons avoir une vision ouverte sur l'Europe, y adhérer pleinement et y être un acteur dynamique.

Dans les orientations qui nous sont proposées, le volet social qui avait été secondaire par rapport aux enjeux économiques, fait partie aujourd'hui de l'ordre du jour des accords qui doivent se négocier prochainement. Cet aspect qui nous motive a conjugué le rôle potentiel et économique de la ville de Montpellier avec le volet social qui doit l'accompagner.

Le monde évolue, l'Europe doit avoir toute sa place et au lieu de choisir la passivité, nous nous félicitons d'être les partisans d'une action constructive pour l'avenir de l'Europe.

Louis POUGET
Président du groupe socialiste

Les élus communistes ont voté le budget 2005 de notre ville. Pourquoi ?

- C'est un budget de fidélité aux engagements des différentes composantes de la majorité pris en 2001.

- C'est un budget porteur de décisions fortes, volontaristes : maintien à taux zéro de l'imposition locale, augmentation des dépenses d'investissement pour la rénovation des quartiers Cévennes, Centre et Mosson.

- C'est un budget qui maintient le cap des services rendus à la population, malgré le désengagement financier de l'Etat qui pénalise les collectivités locales : faire le choix de la satisfaction des besoins des populations, sans explosion de la fiscalité locale.

Pour les années à venir, la redéfinition d'un projet social s'impose pour notre ville, confrontée comme d'autres à l'accroissement de la crise urbaine et aux difficultés. Il faut nous inscrire dans une perspective de continuité / dépassement du passé pour améliorer les services de proximité et ne pas laisser s'installer une ville à plusieurs vitesses.

Michel PASSET
Président du groupe communiste

Depuis 1977, le groupe des non inscrits se bat pour le développement et le rayonnement de la ville de Montpellier.

Le groupe est composé du Bâtonnier Bernard FABRE, de Gabrielle DELONCLE, de Jean-Pierre BOUVIER, de Rosy DAUVERCHAIN, de Bernard MICHEL. Sans esprit partisan, mais dans l'intérêt de la ville et de ses habitants, le groupe soutient, hier avec Georges FRECHE et aujourd'hui avec Hélène MANDROUX, tous les projets de l'équipe municipale au service de Montpellier. Le groupe des non inscrits adhère au projet du Vivre Ensemble cher au nouveau Maire. Notre cheval de bataille, c'est le développement de la ville, son harmonie, et au-delà le bien-être des Montpelliérains. L'écoute, la démocratie de proximité sont dans la droite ligne de nos projets et nous nous y inscrivons, car le dialogue reste pour nous une démarche essentielle. Nous aurons l'occasion dans les prochains mois sur tous les projets locaux d'exprimer notre engagement dans l'équipe municipale aux côtés d'Hélène MANDROUX pour faire avancer et gagner Montpellier.

Bernard FABRE
Président du groupe des non inscrits

Conformément au souhait du maire Hélène MANDROUX, une page d'expression des groupes politiques composant le Conseil municipal sera désormais intégrée chaque mois dans le journal Montpellier Notre Ville.

Les Verts : une place particulière au sein de la majorité

Lors des dernières élections municipales, les Verts ont présenté une liste indépendante au 1^{er} tour, et ont signé un accord d'union pour le second tour, basé sur des engagements précis en faveur du développement durable et d'une plus grande démocratie. Certains engagements sont tenus, d'autres sont en cours : création de conseils de quartiers qui restent à améliorer, réalisation du parc Clemenceau et de nombreux jardins dans toute la ville, ligne 2 du tram, avec un débat sur le tracé, réseau de pistes cyclables complet et sécurisé à terminer, traitement écologique des déchets (méthanisation), réhabilitation de quartiers défavorisés, en cours (Petit Bard, Cité Gély)... Ainsi, c'est pour donner à notre ville un visage plus humain et plus convivial, en provoquant un débat parfois animé, mais toujours constructif que le groupe des Verts agit au sein de l'équipe municipale. Pour en savoir plus sur nos activités ou nous faire part de vos suggestions, nous vous invitons à consulter le site www.verts-montpellier.org, à nous téléphoner au 04 67 34 73 58 à nous écrire par mail verts@ville-montpellier.fr ou par courrier à la mairie.

Jean-louis ROUMÉGAS
Président du groupe des Verts

L'opposition municipale que je préside, présente à tous les Montpelliérains des vœux de bonheur, de santé et de prospérité dans cette période cruelle où les caprices de la terre frappent les plus démunis.

L'opposition mettra toute son énergie au service des Montpelliérains pour proposer une alternative constructive à une majorité usée par 30 ans de pouvoir sans partage.

Aujourd'hui, la Ville, l'Agglo. comme la région sont gérées par intérim. La Ville est dirigée par un Maire élu par le Conseil Municipal en cours de mandat, qui assure un intérim en remplacement de l'ancien Maire devenu Président de la Région et de l'Agglo, lui-même remplacé par d'autres intérimaires.

Son discours, sans relief, ne masque pas la faiblesse de son action. A court d'idées et d'imagination, sans le moindre projet majeur, elle privilégie une vision à court terme et sans logique.

Une page est en train de se tourner. L'opposition sera là pour vous proposer d'en écrire ensemble une nouvelle.

Christian DUMONT
Président du groupe UMP-UDF-Non inscrits

Les articles signés n'engagent que leur auteur et aucunement la rédaction.

Ce que sera Montpellier, dans 15 ans...

En mars 2006, le PLU remplacera le POS, un document qui permet de préparer l'avenir de la Ville. Après une importante concertation, son projet a été adopté par le Conseil municipal en décembre. Actuellement, débute la phase de consultation à laquelle chaque Montpellierain est invité à participer à l'occasion de l'enquête publique. Explications avec Michel Guibal, 1^{er} adjoint au maire délégué à l'Urbanisme.



Michel GUIBAL, 1^{er} adjoint au maire.

Pouvez-vous expliquer ce qu'est le PLU ?

Pour simplifier, c'est le nouveau nom qui a été donné en 2000 au Plan d'Occupation des Sols (POS), par la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbains). Pour l'instant, nous sommes en train de réviser le POS, qui va aboutir au PLU en mars 2006. Mais pendant un an, c'est encore le POS qui s'applique. C'est un document très important puisqu'il encadre le développement de Montpellier et sa qualité de vie pour les 15 années à venir. Il donne

notamment l'occasion de formaliser le projet urbain montpellierain, dont la mise en œuvre est entamée depuis plusieurs années. Et ce, afin de répondre de façon cohérente aux grands enjeux urbains : les déplacements, la protection de l'environnement, les implantations économiques, le logement et bien sûr, la qualité de vie.

Ça exige un long travail d'élaboration...

Oui, puisque la révision du POS a été prescrite par le Conseil municipal, le 31 mars 2004. Elle a été suivie, le 3 juin dernier, par le débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les objectifs à atteindre, ainsi que les outils pour y parvenir. Une large concertation avec le public a été menée ensuite, du 11 mai au 10 décembre 2004 (3 réunions publiques, 10 expositions et 2 réunions avec les Conseils de quartiers) pour faire connaître les intentions majeures qui animent le PLU. Enfin, le 20 décembre, le Conseil municipal a arrêté et approuvé le projet de PLU et le bilan de la concertation.

Une nouvelle consultation va débiter ?

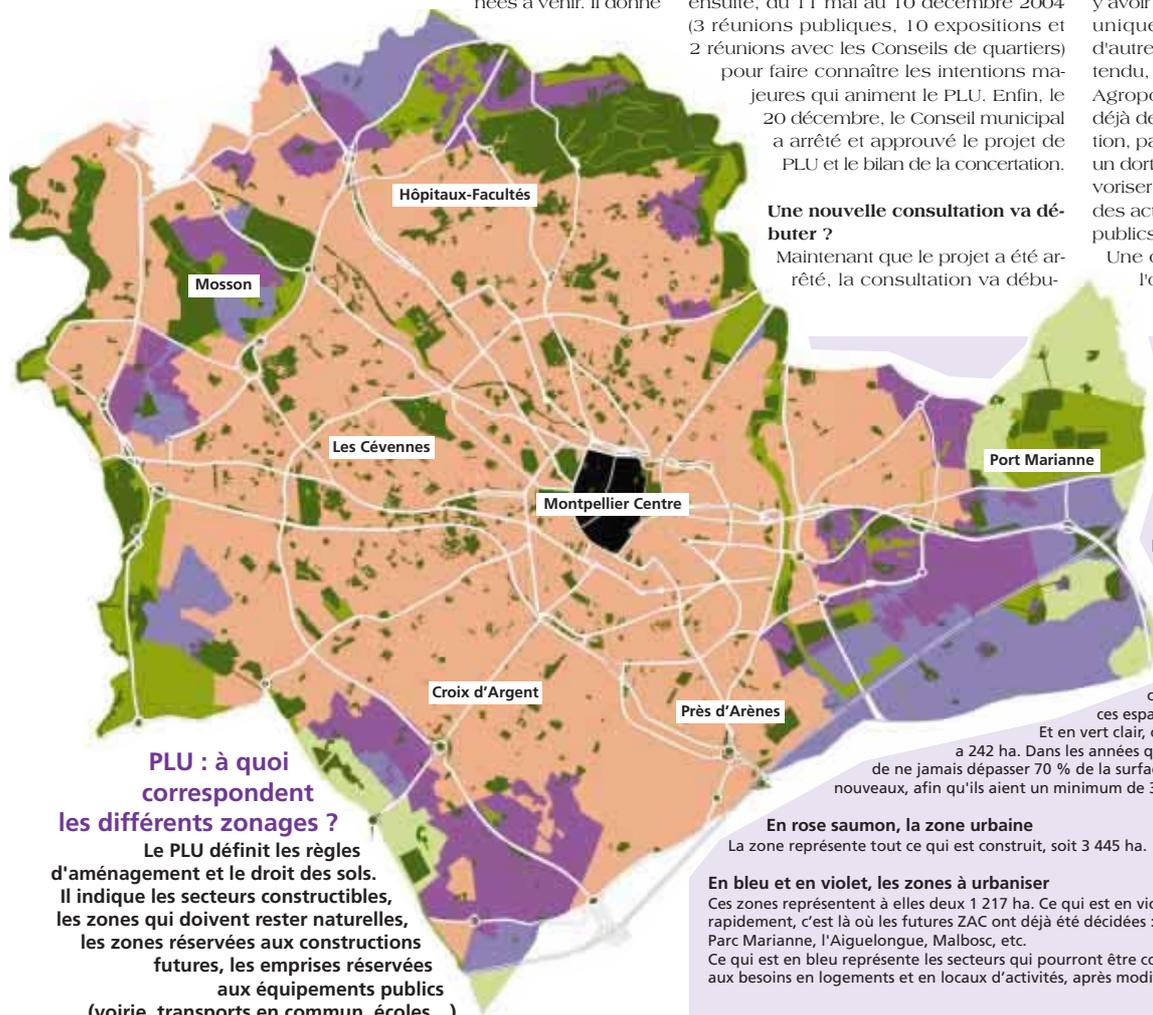
Maintenant que le projet a été arrêté, la consultation va débuter.

Cela commence prochainement avec les institutions : l'Etat et les chambres consulaires (Chambre de commerce, Chambre de métiers, Chambre de l'agriculture). L'enquête publique se tiendra mi-2005, et chacun est invité à prendre connaissance des tenants et des aboutissants du projet de PLU et à formuler ses remarques. Au final, le PLU devra être prêt en mars 2006.

Quelle est l'orientation majeure du Montpellier de demain ?

La mixité urbaine. C'est l'impératif qui a dominé toute la préparation du projet de PLU. Cela implique un équilibre entre l'activité économique et le logement. Un équilibre entre le logement libre et le logement aidé. Un équilibre entre le construit et le non construit. Parce qu'à l'avenir, il ne doit plus y avoir de quartiers spécialisés, de quartiers uniquement consacrés au logement et d'autres à l'activité économique. Bien entendu, il y aura toujours Euromédecine et Agropolis, mais dans ces secteurs, il y a déjà des logements. Et il est hors de question, par exemple, que l'Ecusson devienne un dortoir. Le rôle du PLU, c'est aussi de favoriser le maintien des activités artisanales, des activités de commerce et des espaces publics d'animation.

Une orientation déjà bien engagée avec l'opération GrandCœur.



LÉGENDE

En noir, le futur PLU est remplacé par le Plan de sauvegarde du secteur sauvegardé
Il couvre une partie du secteur historique. Il a une superficie de 52 ha. C'est un secteur très protégé.

En vert, les zones naturelles
Ce sont les zones protégées, pour des motifs d'écologie par la ville. Le vert foncé correspond aux espaces boisés classés et aux parcs (394 ha), le vert intermédiaire, à ce qu'on appelle les zones naturelles paysagères (730 ha) où il n'est évidemment pas question de construire. Grammont est un exemple de ces espaces.
Et en vert clair, ce sont les zones agricoles. Il y a en a 242 ha. Dans les années qui viennent, l'ambition de la ville est de ne jamais dépasser 70 % de la surface construite dans les quartiers nouveaux, afin qu'ils aient un minimum de 30 % d'espaces verts.

En rose saumon, la zone urbaine
La zone représente tout ce qui est construit, soit 3 445 ha.

En bleu et en violet, les zones à urbaniser
Ces zones représentent à elles deux 1 217 ha. Ce qui est en violet correspond aux zones à urbaniser rapidement, c'est là où les futures ZAC ont déjà été décidées : Les Grisettes, Ovalie, l'extension de Parc Marianne, l'Aiguelongue, Malbosq, etc.
Ce qui est en bleu représente les secteurs qui pourront être construits à l'avenir, pour répondre aux besoins en logements et en locaux d'activités, après modification du PLU.

PLU : à quoi correspondent les différents zonages ?

Le PLU définit les règles d'aménagement et le droit des sols. Il indique les secteurs constructibles, les zones qui doivent rester naturelles, les zones réservées aux constructions futures, les emprises réservées aux équipements publics (voirie, transports en commun, écoles...). Voici la carte qui a été établie lors de l'élaboration du projet de PLU.

Les trois orientations majeures du PLU

Le PLU répond de façon cohérente aux enjeux majeurs d'aujourd'hui et de demain.

Contribuer au développement économique

Notre priorité à Montpellier, c'est l'emploi et nous faisons en sorte de favoriser la création d'emploi. Pour ce faire, nous avons créé avec l'Agglomération plusieurs sites : le parc Euromédecine, le parc Agropolis, le parc Garosud, le parc Tournezy, le parc du Millénaire. C'est fondamental, parce qu'il ne doit pas y avoir de cité dortoir à Montpellier. Les gens qui viennent à Montpellier pour travailler, doivent aussi pouvoir se loger. Si certains habitent Montpellier, beaucoup vivent aux alentours. Et parmi eux, nombreux sont ceux qui souhaitent habiter Montpellier. On le voit, le développement économique doit induire une politique de logements, et non l'inverse. Cela a été le pari de Georges FRÉCHE dès 1977 et c'est dans cette voie que la Ville continue aujourd'hui.

Favoriser l'habitat et du logement

La loi SRU préconise qu'il y ait 20 % de logements sociaux dans les villes, mais l'ambition de la municipalité est d'aller au-delà. Pour l'instant à Montpellier, il y a des quartiers où l'objectif est atteint. La Mossou, par exemple, est en sur-effectif. Il y a 40 % de logements sociaux. Choix a été fait de ne plus y construire de logements HLM, mais de privilégier les logements privés pour compenser. Dans les autres quartiers, d'ici à 10 ans, quand les ZAC seront réalisées, il devrait y avoir 25 % et plus de locatifs aidés réalisés. Mais, le logement aidé, ce n'est pas seulement le locatif, c'est aussi l'accession à la propriété. Dans la ZAC Les Grisettes, par exemple, il est prévu 25 % de logement social, mais également 25 % d'aide à l'accession à la propriété pour les ménages à revenus moyens ou modestes.

Mener une politique de déplacement

La priorité est donnée aux transports en commun. Le PLU a tout prévu avec les trois lignes de tramway et leurs parkings d'échanges en périphérie (6 500 à 8 500 places), au croisement des pénétrantes et des lignes de tramway. Il participe également à la maîtrise de la circulation automobile par la réalisation de contournements (et du doublement de l'A9) afin d'éloigner les flux automobiles de transit des quartiers d'habitation. Le PLU prévoit aussi la possibilité de créer un réseau de ce qu'on appelle les circulations douces, pour les piétons et les vélos. Et on sait que sur ce plan, la Ville a encore un gros effort à faire, parce que le réseau est loin d'être continu. A terme, avec les transports en commun, il devrait néanmoins être une véritable alternative à la voiture.

LA FÊTE NATIONALE DU TIMBRE

A Montpellier, elle se déroulera les 26 et 27 février à la salle Guillaume de Nogaret, place J.Mirouze, Espace Pitot. C'est le personnage de TITEUF qui sera à l'honneur cette année et sera "timbré" en vente anticipée. La fête du timbre sur deux jours (appelée initialement journée du timbre, car sur un seul jour), existe depuis 1938. C'est donc un rendez-vous incontournable pour tous les philatélistes. Organisée conjointement avec La Poste, la fête du timbre mobilise toutes les associations affiliées. Ouverture des portes de 9h à 18h et entrée gratuite.

LES NOUVELLES RÈGLES D'ATTRIBUTION DU NOM DE FAMILLE

Les parents d'enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2005 ont désormais trois possibilités :

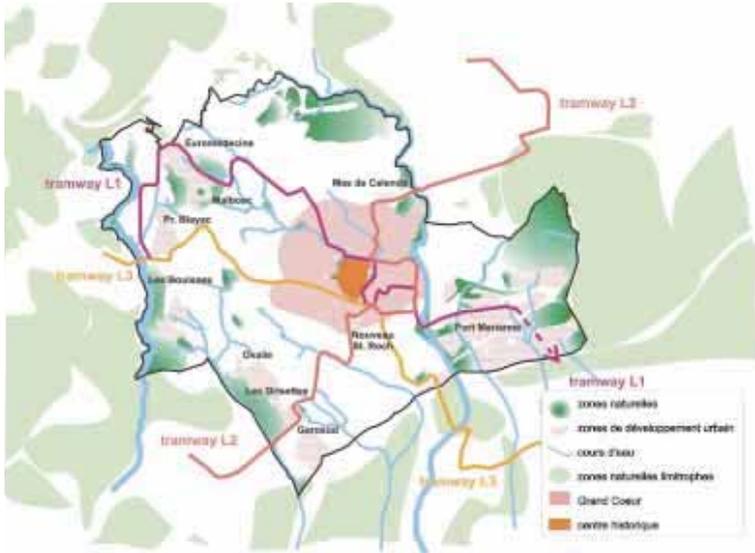
- **Les déclarations conjointes de choix de noms**
Les enfants légitimes pourront porter le nom du père, ou celui de la mère, ou les noms accolés : père/mère ou mère/père. Les parents doivent procéder à une déclaration commune devant l'officier d'état civil, donnant le choix du nom de l'enfant. Cette déclaration sous forme écrite sera jointe à l'acte de naissance de l'enfant.

- **Régime transitoire ou adjonction de nom**
La loi a prévu un régime transitoire pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2005. Les parents peuvent demander, au bénéfice de l'aîné de leur enfant lorsque celui-ci a moins de 13 ans au 1^{er} septembre 2003, l'adjonction en seconde position du nom du parent qui ne lui a pas transmis le sien.

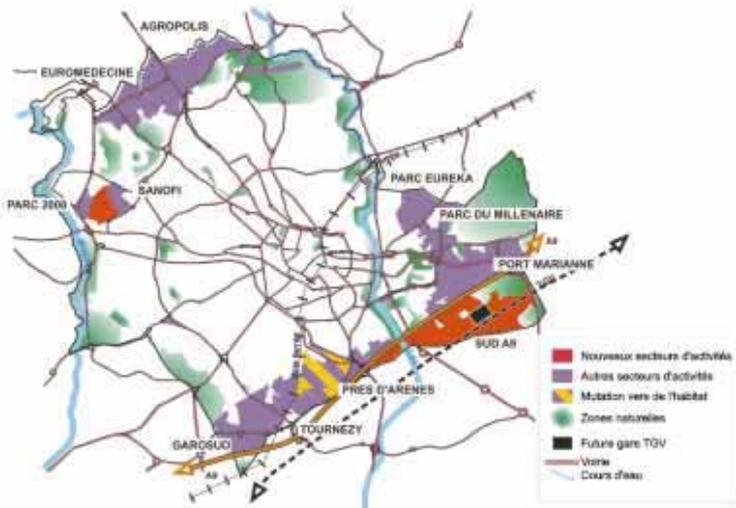
- **Changement de noms**
Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2005 et qui ont été reconnus successivement après leur naissance, ont la possibilité de substituer le nom de famille du parent à l'égard duquel la filiation a été établie en second lieu ou d'accoler leurs 2 noms dans l'ordre choisi par les parents. Plus de renseignements au service de l'État civil en mairie
Tél. : 04 67 34 70 00

UNE ACTION CONTRE LE VITILIGO

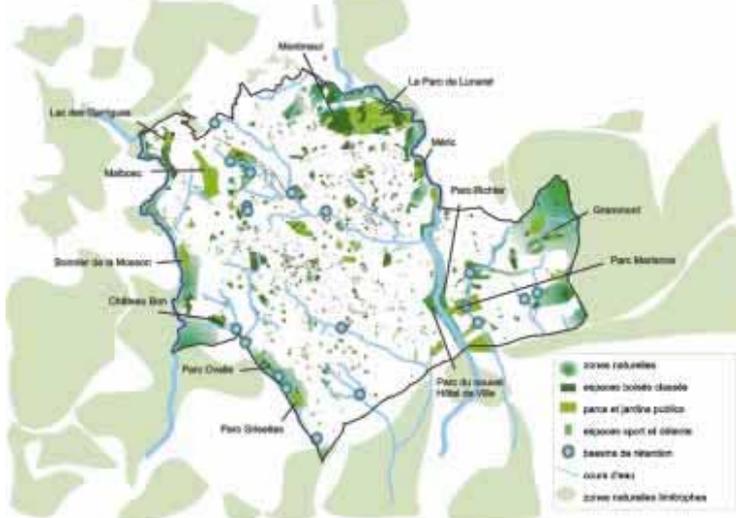
Le comité local Languedoc-Roussillon contre le Vitiligo (maladie rare qui provoque une pigmentation de la peau et affecte de 2 à 3 % de la population française), propose une journée de conférence-débat animée par un dermatologue montpellierain le 11 février. Un atelier de maquillage encadré par une maquilleuse professionnelle et un psychologue aura lieu le lendemain, 12 février. Renseignements et inscriptions au 04 67 54 72 59.



Aménager, le long des lignes de tramway, de nouveaux quartiers où se mêlent logements et activités. Actuellement 2 300 nouveaux logements par an sont construits pour faire face à la croissance démographique. Une production de logements qui respecte l'objectif de mixité sociale dans tous les quartiers.



Accueillir les entreprises à Montpellier : une action commencée il y a 25 ans qui porte ses fruits. Les surfaces, disponibles et ouvertes pour l'implantation d'entreprises, permettront l'accueil de 9 000 emplois d'ici à 10 ans. En 2007, par exemple, 1 600 emplois sont attendus à Odysseum.



Valoriser et préserver la nature dans la ville. De nouveaux emplacements ont été réservés dans le PLU pour les espaces verts (château Bon, parc de l'Hôtel de Ville, Ovalie, Les Grisettes...), et pour de nouvelles zones naturelles avec les "couloirs verts" : Lironde, Lez, Rieucoulon et Mossou.



L'institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide : une implication dans le dialogue entre les peuples et les religions.

Il a été créé en 2000 par René-Samuel SIRAT, président fondateur et Guy ZÉMMOUR, vice-président, afin de doter Montpellier et le pôle Europe/Méditerranée d'une structure intellectuelle, universitaire et scientifique, spécialisée dans l'enseignement et l'étude de la langue hébraïque et dans l'histoire et la civilisation juive. Un diplôme universitaire d'études juives (DUEJ) a été mis en place également, en partenariat avec l'université Paul-Valéry. Mais le pilier de l'Institut est le développement du dialogue interreligieux : des rencontres et des conférences, ainsi que des cafés littéraires où participent des intellectuels, des universitaires, des chercheurs, des prix Nobel, des journalistes, des juristes, des artistes, des ambassadeurs, des consuls et des hommes (et femmes) de foi sont organisés toute l'année par l'Institut. Renseignements et programme : 1 rue de la Barralerie. Tél / Fax : 04 67 02 70 11. Internet : www.maimonide-institut.com. E-mail : institut.maimonide@wanadoo.fr.

La synagogue

Elle est située au 1, rue Barralerie, au centre de l'ancien quartier juif médiéval et édifia sur 3 niveaux. On ne connaissait jusqu'à présent son existence qu'à partir d'archives datées de 1277. C'est la seule en Europe à avoir conservé la majeure partie de ses structures. Ses vestiges lui ont permis d'être inscrite à l'inventaire des monuments historiques le 12 mai 2003. La Ville souhaite la restituer au plus près de ses dispositions initiales. A terme, après étude minutieuse du bâti et des fouilles archéologiques, une présentation de type muséal permettra au public de découvrir la synagogue, le mikvé et son accès d'origine et d'appréhender la place de la communauté juive dans l'histoire de l'essor médiéval de Montpellier.

Le mikvé

Ce bain rituel juif du 13^e siècle, est l'un des plus anciens d'Europe. Entièrement construit en pierre, il est constitué de deux salles, dont une piscine rituelle, alimentée en eau pure par la nappe phréatique. C'est uniquement dans le cadre des visites guidées du centre historique organisées par l'Office du tourisme que vous pourrez découvrir le mikvé. Les visites ont lieu tous les mercredis, samedis et dimanches à 15h. Réservation obligatoire : 04 67 60 60 60.

Colloque itinérant sur les pas du "nouveau Moïse"

A l'occasion du 800^e anniversaire de la mort de Maïmonide, l'Institut universitaire euro-méditerranéen organise un colloque dans les villes d'Espagne, du Maroc, d'Egypte et d'Israël où vécut cet érudit juif, considéré comme le "nouveau Moïse".

L'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide a été créé en 2000. Son 5^e anniversaire coïncide avec celui de la mort, il y a huit siècles, de Maïmonide, ce philosophe, médecin et théologien juif dont la pensée et l'œuvre sont encore riches d'enseignements.

"La pensée de Maïmonide, tout comme celle d'Averroès et de Thomas d'Aquin, pour les musulmans et les chrétiens, explique Michaël IANCU, directeur de l'Institut et docteur en histoire, est d'une brûlante actualité : c'est la conciliation de la foi et de la raison". Une pensée que Maïmonide a transcrite toute sa vie dans ses écrits, du Guide des Égarés (traduit dans toutes les langues et abondamment commenté) à La Main Puissante (une étude actualisée de la Thora), en passant par ses nombreux traités médicaux.

"Avec ce colloque scientifique que nous organisons, nous partons sur les lieux où a vécu et professé celui qu'on appelait 'l'aigle de la synagogue'", poursuit Guy ZÉMMOUR, vice-président de l'Institut. *On lui donnait aussi le surnom de "nouveau Moïse", allusion au Moïse de la Bible. Parce qu'avec Maïmonide, on assiste à un véritable tournant dans l'histoire du peuple juif".*

L'ESPRIT DE MAÏMONIDE

Et l'année juive étant à cheval sur deux années civiles, le colloque organisé par l'Institut, autour de l'œuvre et la pensée de Maïmonide, a débuté dès 2004 par l'Espagne (Séville, Cordoue), puis par le Maroc (Tanger, Ifrane, Fès). A chacune des étapes, des conférences et des séances de travail ont réuni dans les universités, des personnalités des différentes religions. *"Mais nous allons continuer notre périple, au printemps de cette année, en nous rendant au Caire",* ajoute le vice-président de l'Institut. Maïmonide, en effet, est né à Cordoue en 1135. Et s'il a fui l'Espagne avec sa famille, pour le Maroc, puis l'Égypte où il a exercé comme médecin, c'est parce qu'il n'était pas bon y être juif à cette époque. *"Nous terminerons notre périple par*



A Fès, lors de la première étape du colloque itinérant, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier, aux côtés de René-Samuel SIRAT, président de l'Institut universitaire Euro-Méditerranéen Maïmonide.

Israël : Tel Aviv, Saint-Jean d'Acre, Jérusalem et Tibériade. Parce que si Maïmonide est mort au Caire en 1204, il serait en fait enterré à Tibériade... Une ville avec laquelle Montpellier est jumelée, pour partie, de manière "expiatorie" depuis plus de 20 ans..."

MAÏMONIDE, MONTPELLIER : TOUTE UNE HISTOIRE !

"Si l'Institut porte le nom de Maïmonide, souligne Michaël IANCU, c'est pour l'esprit bien sûr, mais aussi parce qu'il a un lien avec Montpellier". Et ces liens sont très divers : *"Maïmonide était médecin et ses écrits médicaux ont été enseignés à la faculté de médecine."* Par ailleurs, les "Tibbonides", une dynastie de traducteurs, a entretenu, depuis Montpellier, des relations épistolaires avec Maïmonide, quand il vivait au Caire. Mais ce qui a véritablement marqué une étape dans les rapports entre la ville et ce philosophe-théologien, c'est le fait que le Guide des Égarés, son ouvrage phare écrit en arabe en 1190 et qui soulève la question du conflit entre la foi et la raison, ait été détruit à Montpellier, 26 ans après sa mort, par des Orthodoxes



Guy ZÉMMOUR, vice-président (à gauche) et Michaël IANCU (à droite), directeur, avec Jean CAROSSO, conférencier, lors d'une des Rencontres de Maïmonide organisées par l'Institut universitaire.

qui le jugeaient hérétique et trop rationalisant. *"En 1983, c'est pour marquer une réconciliation entre Maïmonide et Montpellier que le jumelage entre Tibériade et Montpellier a été voulu par le Georges FRÉCHE, alors maire de Montpellier, et le maire de Tibériade. Et puis, ce que l'on sait moins, c'est que l'histoire des juifs à Montpellier remonte sans doute à la fondation de la ville en 985..."*, poursuit le directeur.

POUR UN DIALOGUE INTERRELIGIEUX

"Le siège de l'Institut est situé, au 1, rue de la Barralerie, précise Guy ZÉMMOUR, et ce lieu est loin d'être innocent, puisque l'endroit correspond à la rue centrale des Juifs du Moyen-Âge". Il occupe les deux étages, au-dessus du mikvé juif du 12^e siècle. C'est un site chargé de symboles. A cet endroit précis, en effet, se trouvait la synagogue longtemps recherchée et qui sera prochainement restaurée. *"Alors que partout dans le Royaume de France, poursuit Michaël IANCU, les juifs non convertis au christianisme étaient contraints de porter les signes d'infamie (chapeau pointu et rouelle), à Montpellier, les juifs travaillaient main dans la main avec les chrétiens et les musulmans. Il y avait une interpénétration culturelle et religieuse formidable. A l'Institut, nous faisons en sorte que les trois religions du Livre puissent travailler ensemble dans ce même esprit, afin qu'il y ait interpénétration des différentes conceptions".* Nous avons d'ailleurs l'intention de rebaptiser l'Institut "Averroès, Maïmonide, Thomas d'Aquin".

"Nous avons déjà l'accord des catholiques et des protestants, conclut Guy ZÉMMOUR, et si on ne peut pas parler des musulmans pour l'instant, c'est parce que la période est délicate. Mais nous ne désespérons pas d'y arriver..."



Tibériade, ultime étape du colloque itinérant, est jumelée depuis 1983 avec Montpellier. C'est là que se trouve le tombeau de Maïmonide.

MONTPELLIER QUARTIERS LIBRES

L'appel à projets est lancé !

Rendez-vous incontournable sur l'agenda 2005, Montpellier QuARTiers Libres est programmé pour les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochains. Pour l'heure, l'appel à projets est lancé. Plus d'artistes, plus de proximité, plus de lieux et de surprises. Chronique d'une grande fête annoncée !

En 2005, la vie culturelle montpelliéraine va être rythmée par deux événements majeurs : la Biennale d'Art Contemporain Chinois, organisée de juin à septembre, et presque immédiatement, dans la foulée, par la deuxième édition de la manifestation proposée par la direction des Affaires Culturelles de la Ville : Montpellier QuARTiers Libres. L'an dernier, la manifestation avait rassemblé, selon les estimations d'Henri TALVAT, adjoint au maire délégué à la Culture, près de 20 000 personnes sur trois jours. Plus de 88 spectacles avaient été proposés sur tous les quartiers de la ville, créant un événement de proximité sans équivalent à Montpellier. "Notre ambition n'est pas de proposer une manifestation comparable à la fête de la Musique, mais au contraire d'apporter une sorte de complément", précise Jean-François RIGAUDIN, responsable de la manifestation. Tirant le bilan de la précédente édition, les organisateurs ont eu à cœur d'en améliorer le dispositif. "Essaier davantage sur les quartiers, faire en sorte de mêler davantage les intervenants au public, trouver d'autres alternatives aux grandes scènes, et au rituel de frontalité..." Et surtout ouvrir toujours davantage la manifestation à tous les artistes de Montpellier. Et uniquement de Montpellier. Que la chose soit bien dite. "Pas



Henri TALVAT, adjoint à la Culture

question de lâcher là-dessus. Il est évidemment très facile de faire venir des grands noms dans une grande salle, mais ce n'est pas notre ambition". Montpellier QuARTiers Libres, ne peut évidemment pas se passer de la collaboration de quelques locomotives. Mais son objectif premier est de permettre l'émergence et la diffusion de tous les talents locaux. "Professionnels, semi-professionnels, voire débutants..." Un accompagnement particulier sera offert aux tout débutants. Pourquoi pas les inviter pendant l'année à une présentation de leur travail en cours, sous forme de "chantier" sous le label "Montpellier QuARTiers Libres ?" Autre objectif également, l'envie de faire résonner

les éclats de la fête au-delà des frontières de la ville, et faire de la manifestation un tremplin non négligeable pour les artistes, alors que l'environnement et le contexte actuel les fragilisent de plus en plus. Belle illustration de cette volonté avec la jeune chanteuse Elodie MARGAUX, repérée lors de son concert au Peyrou l'an dernier, et depuis programmée au Festival de Véra Cruz (Mexique). "Ce travail de promotion de nos artistes s'inscrit dans la lignée de ce que nous faisons tous les deux ans avec la Compilation Montpellier pour la musique, ou à l'occasion de la Biennale des Jeunes Créateurs, dans le domaine des arts plastiques."

ENCOURAGER LES CRÉATIONS

On s'en souvient, l'an dernier, la programmation avait été proposée conjointement par la direction des Affaires Culturelles de la Ville et plusieurs associations "ressources". Cette année, le principe d'appel à projets, qui se poursuit jusqu'au 22 février, va permettre un programme encore plus riche et varié. 60 à 70 % de la programmation émanera des candidatures spontanées des différents artistes montpelliérains. Reçus personnellement, chacun leur tour, en mairie, ils seront incités à proposer un travail directement en lien avec le quartier dans lequel ils auront le souhait d'évoluer. Pas de programmation

"déjà vue", donc. Montpellier QuARTiers Libres, veut encourager, ainsi que l'avaient déjà réalisé quelques compagnies l'an dernier, un travail de création et de questionnement sur la ville. Avec dans la mesure du possible, une large participation des habitants. On se souvient du travail chorégraphique autour des usagers du Parc Clémenceau, chez un boucher des Beaux Arts, un caviste des Arceaux. A noter cette année, pour les 30 % de programmation restante, l'extension des associations ressources et leur diversification. Puisque seront intégrées à part entière la littérature, le théâtre, les arts de la rue et du cirque. La section musique, sera quant à elle scindée en deux : "musique" et "chanson". Un effort tout particulier sera également mené dans le domaine des arts plastiques.

DES LIEUX INSOLITES

Moins de grosses scènes, plus de petits lieux. Montpellier QuARTiers Libres n'est pas une manifestation de masse, mais un événement mené à la rencontre du public, d'où l'envie de se resserrer dans un cadre plus intimiste, pour favoriser l'émotion et



Photos © Fish'eyes

l'échange. Offrir aussi une promenade dans des sites insolites, moins connus du grand public. "Montpellier QuARTiers Libres compte tenu du temps de préparation cette année, va permettre de répondre à nos objectifs, qui restent comme nous l'avions défini l'an dernier, l'émergence, la proximité, la transversalité entre les formes culturelles, les gens, les quartiers... Il est évident que cette deuxième édition sera plus fournie que la précédente, mais rien ne dit qu'elle n'évoluera pas encore par la suite... Rien de plus triste qu'une institution qui reste assise sur son derrière et qui ne bouge plus. Nous voulons pour cette grande fête, offrir une transformation continue..." C'est dit. Les artistes ont donc jusqu'au 22 février pour se porter candidats. Rendez-vous les 30 septembre et 1^{er} et 2 octobre 2005 pour admirer le résultat.



Appel à Projets

Il a été officiellement lancé à la suite de la conférence de presse du 5 janvier dernier. Il s'adresse à tous les habitants de Montpellier, aux artistes ou aux associations qui souhaitent proposer un projet artistique ou un projet d'animation culturelle. Ce projet devra avoir un lien avec la vie d'un quartier, ses habitants ou ses associations. Il devra proposer spectacles, performances ou animations culturelles de proximité dont le but sera la rencontre et la découverte de l'autre, favorisant ainsi le lien social.

Date limite de réception : 22 février 2005

Le Budget

Il a été augmenté de 32,75 % par rapport à l'édition précédente. Il s'élève pour l'édition 2005 à 447 000 euros. Entièrement pris en charge par la Ville de Montpellier.

Où retirer le dossier ? Contacts ?

Direction des Affaires Culturelles
Montpellier QuARTiers Libres
16, rue de la République
Tél : 04 67 34 88 89





Le roller dans tous ses états !

Le nombre d'adeptes de la glisse urbaine augmentant à Montpellier, la Ville contribue à mettre les sports à roulettes à portée de tous...



Les prochains "Vendredis Roller"

• Vendredi 4 mars : "d'in d'œil aux sports d'hiver"

Lors de cette soirée en parallèle de la randonnée rollers seront organisés plusieurs ateliers consacrés aux sports d'hiver : parcours géant et slalom spécial chronométré, roller hockey...

• Vendredi 1^{er} avril : "poisson d'avril"

Rassembler le plus de "riders" pour créer une grande fresque mobile (comme par exemple le plus grand poisson d'avril circulant dans les rues de Montpellier !)

Des thèmes seront proposés pour les vendredis 6 mai et vendredi 3 juin.

La Comédie, point de départ des "vendredis et des dimanches rollers"

Que vous soyez plutôt "patins à roulettes" et leurs bonnes vieilles lanières de cuir, adepte du roller en ligne high-tech, fou de patinage de vitesse ou allumé du free-style, cette manifestation est faite pour vous : Dans le cadre des animations Grand Cœur, la Ville de Montpellier, à travers son service des sports, organise depuis septembre 2004, chaque premier vendredi du mois, une ronde rollers dans le centre historique. Avec pour seule devise celle des Funny Riders, l'association roller montpelliéraine, qui assure par une

CIRCUIT

Le vendredi, c'est soirée à thème...

Ce rendez-vous convivial change d'horaire et de concept pour encore plus de plaisir. Alors à votre tour, entrez dans la ronde, entre 20h et 22h30 !

convention avec Montpellier Sports, l'encadrement et la sécurité du parcours : "Prendre du plaisir et le faire partager".

Afin de permettre à un nombre encore plus important de "riders" de découvrir sur roulettes ce circuit très attrayant qui emprunte les boulevards autour de l'Ecusson, les horaires ont changé depuis janvier : les vendredis roller, c'est maintenant chaque premier vendredi du mois, de 20h à 22h30.

nagements de taille : un atelier d'initiation, encadré par des membres des Funny Riders permet désormais à chacun de s'essayer à la glisse en toute sécurité. Une bonne occasion de se tester avant de se lancer dans le grand bain. Et surtout, le choix d'un thème, chaque vendredi, pour rendre l'opération encore plus sympa.

RETOUR VERS LE FUTUR

Ainsi, le 7 janvier, le thème choisi "Du futur au passé" a permis à une centaine de Montpelliérains d'apprendre ou de réapprendre grâce à un "guide à roulettes" le passé de la ville et de ces monuments historiques (Opéra, les Trois Grâces, l'Esplanade et le Corum, la Faculté de médecine, la cathédrale St Pierre, l'ancienne prison, le Peyrou, l'Arc de Triomphe. Le 4 février, c'est tous déguisés pour le premier "rollers carnaval" de la ville, avec un lot offert au plus beau déguisement. Alors pour les mois qui viennent, consultez le programme. Et entrez dans la ronde !

Renseignements : 04 67 65 46 67 et www.funnyriders.fr.st

UN ATELIER D'INITIATION

Autre nouveauté : la mise en place d'un accueil et d'un centre d'information sur la Comédie, devant le pavillon de l'Hôtel de Ville, pendant toute la durée de l'action. Désormais, un bus podium de Montpellier Sports et deux tentes (l'une faisant office de garde-vêtement, l'autre de lieu de rencontres autour de vidéos "roller") accueillent tous les Montpelliérains à partir de 18h. Un animateur et des documents spécifiques permettent à chacun d'être informé sur l'animation rollers et sur toutes les actions menées par la Ville dans le cadre de l'opération Grand Cœur. Enfin, deux autres amé-

RANDONNÉE

Un dimanche en famille et... à rollers !

Forts de leur succès, les dimanches rollers reprennent en mars

Depuis deux ans, la Ville de Montpellier, en partenariat avec les Funny Riders, organise les Dimanches Rollers, une grande manifestation familiale, destinée aux débutants comme aux pratiquants confirmés, qui propose une grande randonnée dans le centre-ville, mais aussi dans les autres quartiers de Montpellier. Cette année, ça repart dès le 20 mars, avec un premier parcours dans les rues de la ville. Seule obligation : savoir rouler et freiner. Seule consigne : se faire plaisir.

DE 10 À 20 KM DANS LA VILLE

Le rendez-vous a lieu, comme toujours, à 10h30 sur la place de la Comédie, devant le pavillon de l'Hôtel de ville. Si le parcours est, bien sûr, sécurisé par les Funny Riders, les casques, protections de poignets et genouillères sont obligatoires et les coudières sont très vivement recommandées. Le retour a lieu entre 12h30 et 14h, en fonction du parcours choisi, la randonnée représentant en général une distance de 10 à 20 km dans les rues de Montpellier. A vos marques, prêts... partez.

Renseignements : 04 67 65 46 67 et www.funnyriders.fr.st

Les prochains "Dimanches Roller"

- 20 mars
- 17 avril
- 15 mai
- 19 juin

Deux skateparks pour les acrobates

Les amateurs de sensations fortes, de glisse absolue et de pirouettes périlleuses ont à leur disposition deux espaces de free-style : le skatepark Blayac, situé avenue du professeur Blayac dans le quartier de la Mosson et celui de Grammont à Port-Marianne. Ces espaces sont ouverts en permanence et leur accès est entièrement libre.

Des "riders" montpelliérains au Portugal

8 membres de la "Team course" des Funny Riders participent, du 4 au 8 février, à une grande course Internationale, le 3^e Trophée International "Terras do Infante" et "Carnaval de Loulé"... dans l'Algarve. Ils portent ainsi les couleurs de la Ville jusqu'au sud du Portugal...

SPORT COLLECTIF

Hockey : la fièvre du samedi soir

Les Mantas jouent désormais la montée à Albert-Batteux

Tous les 15 jours, l'équipe "une" du Montpellier Roller Hockey Club, qui évolue en Nationale 2, joue sa montée dans l'élite dans la toute nouvelle halle des sports Albert-Batteux. Un public fidèle de près de 300 spectateurs suit chaque quinzaine les actions ultra spectaculaires de ce sport de contact et de vitesse. Le club propose également une école de patinage pour tous, des ateliers spéciaux pour les enfants et des séances de roller fitness.

Renseignements : 04 67 27 01 94 et www.montpellier-roller.com



Le Roller Hockey est adapté aux plus jeunes

ARTISTIQUE

Entrez dans la danse !

Avec l'association roller school, le roller devient art et spectacle

Cathy MARCASTEL, ex-championne de France de Roller, anime régulièrement des ateliers de découverte du roller comme discipline artistique. Ces séances ont lieu, à Montpellier, à la halle des sports Albert-Batteux. Adaptées à divers publics (adultes et enfants) elles permettent d'acquérir, outre les fondamentaux du patinage, des techniques artistiques, des notions rythmiques et chorégraphiques ou des techniques de slalom.



Renseignements : 04 67 42 39 94



Derniers tours de vis à Montmaur

RENOVATION

Coup de jeune sur les parcours de santé

De nouveaux ateliers et une nouvelle signalétique ont fait leur apparition à Grammont et au bois de Montmaur.

vaux menés par le service des Sports de la Ville permet aujourd'hui aux deux principaux parcours de santé de Montpellier, de retrouver toute leur jeunesse.

LES DEGÂTS DES INONDATIONS

La Ville a tout d'abord consacré, en février et mars 2004, près de 40 000 euros à la remise en état des allées des deux parcours. Celles-ci avaient, en effet, subi de plein fouet les inondations de septembre, puis de décembre 2003. Les travaux de rénovation des parcours ont ensuite eu lieu à Grammont en novembre dernier. Sur la quinzaine d'ateliers d'exercice physique présents sous les pins, depuis la création du parc au milieu des années 80, sept ont été changés et tous les autres restaurés. La signalétique a été repensée et de nouveaux panneaux installés, le long des deux parcours de 1 900 et 2 500 mètres. Cette opération a



coûté 17 000 €. Pour celui du bois de Montmaur qui date, lui, de la fin des années 70, la réfection de la signalétique a accompagné l'installation de trois nouveaux ateliers, qui émaillent les deux boucles de 1 670 et 2 080 mètres. Une réhabilitation qui se chiffre à environ 10 000 € et s'est achevée il y a quelques jours.

A vos places...

• Handball

Palais des sports René-Bougnol
D1
19 février : MHB / Paris (20h)
2 mars : MHB / Dunkerque (20h)
1/4 de finale de Ligue des champions
6 mars : MHB / Flensburg (All.) (17h)

• Football

Stade de la Mosson
Ligue 2
18 février : MHSC / Clermont (20h)
4 mars : MHSC / Reims (20h)

• Rugby

Stade Sabathé
Top 16
5 mars : MHRC / Grenoble (19h30)

• Volley-ball

Palais des Sports Pierre-de-Coubertin
Pro A
19 février : MPT Volley / Cannes (20h)
5 mars : MPT Volley / Saint-Quentin (20h)

• Roller Hockey

Halle des sports Albert-Batteux
Nationale 2
26 février : MPT Roller / Grézieux
5 mars : MPT Roller / Nice

• Divers

19 février : Sports Boules "Elite" Montpellier / Toulouse au boudrome Perrier
26 février : Championnat du monde de Full Contact Barrale / Nowack à Coubertin.
26 février : Tai Chi. Démonstration ouverte au public au gymnase Busnel (9h30).
4 mars : "Vendredi Roller".
Devant le Pavillon de l'Hôtel de Ville (20h)
5 mars : Sports Boules "Elite" Montpellier / Aix-les-Bains au boudrome Perrier
6 mars : Equitation - Concours équestre à Grammont

FULL CONTACT

Un championnat du monde à Coubertin

Treize combats sont programmés le 26 février, dont celui du Pailladin Fabrice BARRALE face au Polonais Robert NOWACK

C'est certainement son heure de vérité. Le Montpelliérain Fabrice BARRALE, 32 ans, gardien d'immeuble à la Mosson et champion de France classe A de full contact (une discipline de boxe pieds/poings qui n'autorise les coups qu'au dessus de la

ceinture), a rendez-vous avec la gloire ce 26 février, au palais des Sports Pierre-de-Coubertin. Mais il lui faudra pour cela dominer le Polonais Robert NOWACK, né à Poznan il y a 29 ans, champion du monde en titre dans cette catégorie des moyens (- de 75 kg). Un combat prévu en 12 reprises de 2 minutes.

Cette soirée est organisée par le Montpellier Omniboxe, présidée par l'ancien champion BÉKA. C'est dans ce club au Petit Bard, et plus spécialement dans la salle de boxe de la Maison pour tous François-Villon, que s'entraîne Fabrice BARRALE, ainsi que d'autres boxeurs qui combattront ce soir-là.

Car cet événement, permettra en effet au public de suivre également douze autres combats, dont deux combats professionnels féminins et quatre masculins. Un combat de boxe anglaise (1/4 de finale de tour-

noi de France) est également programmé, ainsi qu'une démonstration de Kung Fu et de Tae Kwon Do durant l'entracte. Car la boxe est bien aussi, et surtout, un grand spectacle.

Le programme

A partir de 19h30, au palais des sports Pierre-de-Coubertin. Combats en 5 reprises de 1'30.

- Amateur : Serre / Selim ; P. Eloire / Medjo ; Z. Eloire / Rebora ; Larrache / Matoug et Benchabane / Armando
- Féminin Pro : Cazenave / Szikora et Lasrak / Martínez
- Boxe anglaise "lourd" : Mancser / Yayaoui "léger" : Yayaoui / Amdani
- Masculin Pro : Kanfouah / Manjhine ; El Drissi / Amara ; Kessaghli / Shmitt et Varo / Vieuvel
- Championnat du monde - 75 kg : Barrale / Nowack

Au bout du tunnel, la pelouse de Sabathé

Le 22 janvier dernier, les rugbymen montpelliérains espéraient bien une victoire au bout du tunnel. Battus par Bourgoin 22 à 17 malgré une belle remontée, celui-ci n'accueillit cette fois-là que des regrets, mais ce n'était que partie remise.

En tous les cas, depuis cette rencontre, ce tunnel en toile (et "en accordéon") permet aux joueurs et au trio arbitral de sortir des vestiaires et surtout d'y rentrer en toute sécurité. En réalisant cet aménagement pour un montant de 11 000 €, la Ville répondait à la fois à une sollicitation de la Fédération française de rugby et des spectateurs du stade Sabathé, qui étaient jusque-là gênés dans leur vision par les précédentes installations grillagées...



© David Maugeudre

FOOTBALL

Un tournoi citoyen au Petit Bard

Le Football Club du Petit Bard, organise le dimanche 13 février, en partenariat avec Prorimbaud, l'association des professionnels des quartiers Petit Bard et Pergola, un grand tournoi de football citoyen. Entre 9h et 17h, une équipe constituée des jeunes adultes du club rencontrera une équipe de l'ASCEVE, une autre d'Energie Paillade, ainsi que les équipes formées par d'autres structures et administrations sollicitées pour l'occasion (police nationale, police municipale, pompiers, associations de

quartier, commerçants, ACM, employés municipaux, TaM...).

Cette journée sera l'occasion pour tous de mener également une opération de sensibilisation originale auprès des jeunes du quartier qui seront invités à venir soutenir les équipes.

Le tournoi se déroulera sur le terrain Bel Air, avenue Pau-Rimbaud. La manifestation est également soutenue par l'office départemental des sports de l'Hérault, qui fournira notamment les dotations et la sono.

agenda

Galerie Photo,

Échos alpins jusqu'au 28 février
Avec Lois Hechenblaikner, photographe autrichien engagé.
Ses photos, aujourd'hui exposées dans plusieurs galeries en Autriche et en Allemagne, lui ont valu l'International Kodak-Award. C'est la première fois que son travail est présenté à un public français.

Galerie photo,
esplanade Charles-de-Gaulle.
Entrée libre du mardi
au samedi de 13 à 19h.

Galerie municipale Saint-Ravy

- Moss (peintures) du 7 au 20 février
- Serge Kalinowski (peintures) du 21 février au 6 mars
- Le Printemps des Poètes (exposition, lectures, concerts...) du 7 au 13 mars

Place Saint Ravy. Tél: 04 67 60 61 66
Ouvert du mardi au dimanche de 13 h à 19 h. Entrée libre.

Luc Bouzat

Exposition jusqu'au 27 février à la Galerie d'O Domaine d'O (avenue des Moulins, rond-point d'O). Entrée libre du mardi au dimanche de 14h30 à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30.
Tél. 04 67 67 76 17

Elan d'Art : appel à candidature

Dans le cadre de la 3^e édition de l'exposition pluri-artistique Elan d'Art qui se déroulera les 3, 4 et 5 juin 2005 au Corum, les artistes souhaitant y participer doivent envoyer leur dossier de candidature avant fin avril à l'association:

El hand'Art :
130 rue Messidor Parc Richter
Bât. C 34 000 Montpellier.
Contacts : 04 67 22 30 25
06 64 29 32 68

Zénith Sud

- Las Vegas Show : 11 février, 20h30.
- Billy Crawford : 5 mars, 20h30
- Foire Aux disques, Cd et DVD : 6 mars, de 10h à 18h
- Le spectacle de Francis Cabrel du vendredi 18 Mars est complet. Date supplémentaire le Jeudi 17 Mars à 20h30.

Tél. 04 67 64 50 00,
locations Fnac, Virgin, www.backstage.fr

Victoire 2

- Soirée Ragga Jungle le 26 février

Tél. 04 67 47 91 00

Théâtre Gérard philippe

- Le pont de Rodolphe Gayraud, la nouvelle création de la Compagnie Paradozio. Mise en scène : Didier Chaix

Les 10, 11, 12, 17, 18, 19, 24, 25, 26 février et les 3, 4 et 5 mars à 21h

- La femme et l'image, soirée de courts-métrages dans le cadre de la journée internationale de la femme le 8 mars à 21h

Théâtre Gérard Philippe Maison pour tous Joseph-Ricôme. Tél. 04 67 58 71 96

Théâtre de la Vista

- Le P'tit cabaret intimiste par la Cie Bruitquicourt, un cabaret dédié aux spectacles des petites formes. Le public scindé en 3 groupes découvrira du théâtre d'objets, de la marionnette ou encore de la proesse poétique et ludique autour de grands classiques.

Les 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27 février et les 3, 4, 5 et 6 mars. Les spectacles sont à 21h en semaine et à 18h30 le dimanche.

Spectacles jeunes publics

- "Luluberlu" par l'association luluberlu : spectacle de chant et de danse de 45 mn à partir de 3 ans, les 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 février à 16h
- "Qu'est ce qu'il y a derrière la porte" par la Cie Bruitquicourt, spectacle de clown à partir de 3 ans (durée 50 mn), les 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 février et les 2, 5 et 6 mars à 16h.

La Vista 42 rue Adam de Craponne.
Tél. 04 67 58 90 90



Montpellier danse

Hors Séries # 26

Claudia Diaz

Jeudi 10 février à 20h30

Studio Baguet/Les Ursulines dans le cadre de la programmation "carte blanche"
Proposée par le Centre chorégraphique National.

Nacho Duato

Multiplicité. Formes de silence et de vide.

Par la Compania de Danza

Samedi 5 mars à 20h30
à l'Opéra Berlioz

Ilongtemps meilleur soliste puis chorégraphe en résidence au Nederlands Dans Theater, Nacho Duato apporte depuis 1990, un bagage d'excellence à la Compania de Danza qu'il dirige.
Pour Multiplicité. Formes de silence et de vide, il reprend de Bach son art de la fugue pour illustrer avec humilité et légèreté la vie et l'œuvre du génial musicien. Un ballet certes classique, en 2 parties, mais non narratif.

Locations et renseignements : 0 800 600 740

LAUREATS 2005 (sélection Montpellier)

- Performance audio visuelle : Clément Charmet et Vincent Dorp
- Vidéo : Julien Crépieux
- Photo : Stéphane Ledroumaget
- Photo-Installation /Projection : Claire Manent
- Peinture : Christophe Matsuart
- Photo : Céline Matinez
- Peinture : Nicolas Tourre
- Danse : David Wanpach

Théâtre Jean-Villar

Concert d'Arno

Jeudi 10 février à 21h

Clavier : Serge Feys et Anton Jassens
Basse : Mirko Banovic



Théâtre burlesque :

"Exit Napoléon Pursued by Rabbits"

(Sortie de secours pour Napoléon poursuivi par des lapins)

Jeudi 3 et Vendredi 4 mars à 21h

dans un style unique mêlant burlesque, mime et théâtre d'objets, la comédienne Nola Rae s'ingénie à griffer les rouages de la grandeur -de la décadence- de Napoléon et, à travers lui, de ces despotes qui ont marqué l'histoire.
De et par : Nola Rae ; Mise en scène : John Mowat ; Scénographie : Mathew Ridout

Théâtre Jean Villar, 155 Rue de Bologne. 04 67 40 41 39
www.ville-montpellier/theatrejeanvillar



© Patricia Ameria

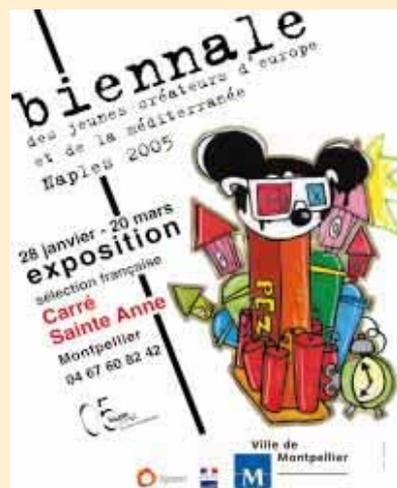
Carré Sainte-Anne

Jusqu'au 20 mars 2005

12^e édition de la Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée

Ia Biennale des jeunes créateurs d'Europe et de la Méditerranée a pour ambition de soutenir la jeune création méditerranéenne. La Ville de Montpellier, comme 60 villes européennes, est membre de l'association et participe pleinement à cette démarche.

Pour cela, elle lance un appel à projets auprès des jeunes artistes montpelliérains puis organise la sélection de ceux dont les œuvres sont exposées au Carré Sainte-Anne jusqu'au 20 mars 2005. Les œuvres iront ensuite rejoindre la grande exposition internationale qui se déroulera à Naples en septembre 2005 sous le signe des "Passions". N'oublions pas que sur Montpellier, le programme d'exposition au Carré Sainte-Anne se prolonge désormais de plusieurs rendez vous offerts entre l'Ecole des Beaux Arts et différents lieux consacrés à l'art contemporain, comme la Galerie Vasistas, Aperto ou Iconoscope...





© Marc Ginot

Woyzeck de Georg Buchner

du 8 au 12 février

Nouvelle traduction de Jean-Louis Besson et Jean Jourdeuil
 Chef de troupe : Jean-Louis Hourdin
 Théâtre de Grammont - mardi, vendredi et samedi à 20h45 ; mercredi et jeudi à 19h.

Famille d'artistes et autres portraits

Du 2 au 10 mars

Création - carte blanche à la troupe du Théâtre des Treize vents

à partir de la pièce d'Alfredo Arias et Kado Kostzer "Famille d'artistes" et d'une galerie de portraits imaginés par la troupe.

Coordination artistique : Jean-Claude Fall - coordination scénographique : Gérard Didier
 Et la troupe des Treize Vents : Roxane Borgna, Fouad Dekkiche, Isabelle Fürst, Babbacar M'Baye Fall, Luc Sabot, Christel Touret et Valentine Carette.

Les spectateurs entrent dans une grande maison en ruine où vit cette grande famille. Elle vit sous le regard du père défunt et sous la menace d'une expulsion imminente pour cause d'autoroute. Ils espèrent être sauvés par le grand Max Merrick, l'agent de toutes les stars du show-biz qui ne saurait manquer de les découvrir et de révéler leurs talents (bien cachés) au monde éberlué. Famille d'artistes est un spectacle parcours, un show où l'on se montre sous le meilleur et le pire des jours. Un spectacle sur les artistes, plein de leurs rires, de leurs pleurs, de leurs amours, de leurs chagrins, de leurs espérances (vites déçues)

Théâtre de Grammont - attention, horaires particuliers : mardi 2 à 19h, jeudi 3 à 19h, vendredi 4 et samedi 5 à 20h, dimanche 6 à 16h, mardi 8 à 20h, mercredi 9 et jeudi 10 à 19h

Locations, réservations : Hall de l'Opéra Comédie. Tel. 04 67 60 05 45.

Orchestre National - Opéra National Montpellier

Spectacles lyriques

Henry Purcell Dido and Aeneas

Jeudi 10, 20h,
 samedi 12, 20h et
 dimanche 13 février, 15h
 à l'Opéra Comédie.

O péra en 3 actes, livret de Giuseppe Giacosa et Luigi Illica d'après la pièce de Victorien Sardou.

Direction musicale : Massimo Zanetti
 Mise en scène : Sylvie Auger
 avec l'Orchestre National de Montpellier, le chœur et les chœurs supplémentaires de l'Opéra National de Montpellier et le chœur d'enfants de l'Opéra Junior.

Giacomo Puccini - Tosca

Jeudi 3, 20h, vendredi 4, 20h, samedi 5, 15h, dimanche 6, 15h et mardi 8 mars, 20h à l'Opéra comédie

O péra en 3 actes, livret de Nahum Tate inspiré du Livre IV de l'Enéide.

Direction musicale : Attilio Crémonesi
 Mise en scène : Sasha Waltz
 Avec le chœur et orchestre Akademie für Musik, Berlin et Tanzcompagnie Sasha Waltz Ensemble.
 En co-production avec l'Opéra National de Montpellier.

Concerts symphoniques à l'Opéra Berlioz

Mardi 8 février à 20h30

Vendredi 11 février à 20h30



Emmanuel Krivine

L'Orchestre National de Montpellier présente un concert de prestige La Chambre Philharmonique
 Direction : Emmanuel Krivine
 Soprano : Véronique Gens
 Répertoire : Bruno Mantovani : "Le cycle des gris"
 Mozart : "Airs de concerts"
 Van Beethoven : "symphonie n°4 en si bémol majeur opus 60"

Concert symphonique
 Direction : Marco Guidarini
 Piano : François-Frédéric Guy
 Répertoire : M.A Pérez-Ramirez : "Achachilas" (création mondiale)
 Richard Strauss : "Ainsi parlait Zarathoustra" poème symphonique opus 30
 Johannes Brahms : "Concerto n° 1 pour piano et orchestre en ré mineur opus 15"

Récitals Salle Molière, un concert avec des artistes fidélisés de l'Opéra National de Montpellier - Samedi 19 février-17h
 Soprano : Cécile de Boever. Basse : Nicolas Courjal
 Piano : Anne Pagès. Vente de billets au guichet de l'Opéra Comédie et à la billetterie de Corum 2 semaines avant chaque concert.



François-Frédéric Guy

La passion du Christ

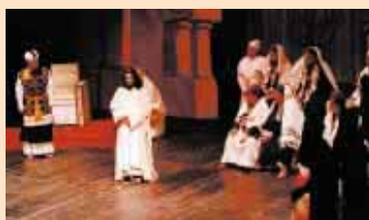
Dimanche 13 mars

à 15h à l'Opéra Comédie



Sous le haut patronage du Diocèse de Montpellier, la troupe de la Joyeuse Union Don Bosco propose une mise en scène des derniers moments de la vie du Christ. Ce drame évangélique en 6 actes et 8 tableaux, avec le livret de l'abbé Béranger est présenté par 90 acteurs et choristes de tous âges, tous bénévoles.

Location ouverte à l'Opéra Comédie à partir du 15 février. Tél : 04 67 616 616 ou 04 67 601 999



Georges Moustaki
 le 10 février (20h30) au Corum Opéra Berlioz
 FM Productions

La Cie du Capitaine présente :
 • Soirée contes avec Benoît Ramos le 3 mars à 21h à l'ognon Givré (rue de l'Université)
 • Soirée *impro* à l'Inédit le 2 mars à 21h à l'Inédit (rue Chaptal)
 • "Les aventures de Merlin l'enchanteur" par Julien Massouda et Robert Tousseul au Baloard (bd Louis Blanc) les 9, 10, 16, 17 et 18 février à 21h et les 13 et 20 février à 18h30

Théâtre D'O
 • "L'étincelle" les 10 et 11 février à 20h30
 • "Le poète, le cochon et la tête de veau" les 3 et 4 mars à 20h30
 • Soirée "La robe du ciel" café poésie le 12 mars à 19h
 Théâtre d'O Domaine d'O
 178 rue de la Carrière.
 Renseignements : 04 67 67 66 66

Au Trioletto
 • Cinema do Brasil le 17 février à 17h, projection de 3 films : "A la gauche de mon père" de Luis Fernando Carvalho ; "Madame Sata" de Karim Ainouz et "O Invasor" de Beto Brant
 • Concert de Diogal le 23 février à 21h
 75, avenue Augustin Fliche.
 Tél 04 67 41 50 76

Cin club Jean Vigo
 • "Blues in the right"
 10 février : Mo better blues,
 le 3 mars : Missipi Blues,
 le 10 mars : Autour de minuit
 Séances le jeudi à 20h au centre rebelais.
 Tél. 04 99 13 73 72

Kawa Théâtre
 • "Merlin l'enchanteur" un spectacle jeune public à partir de 5 ans présenté par la Briganderie du 12 au 26 février, tous les jours sauf dimanche et lundi, à 16h.
 Contact : Kawa Théâtre,
 18 rue Foucques - 04 67 58 15 45

biennale

des jeunes créateurs d'Europe
et de la méditerranée
Naples 2005

28 janvier - 20 mars
exposition

sélection française

**Carré
Sainte Anne**

Montpellier

04 67 60 82 42



Ville de
Montpellier



© 2005 - Ville de Montpellier